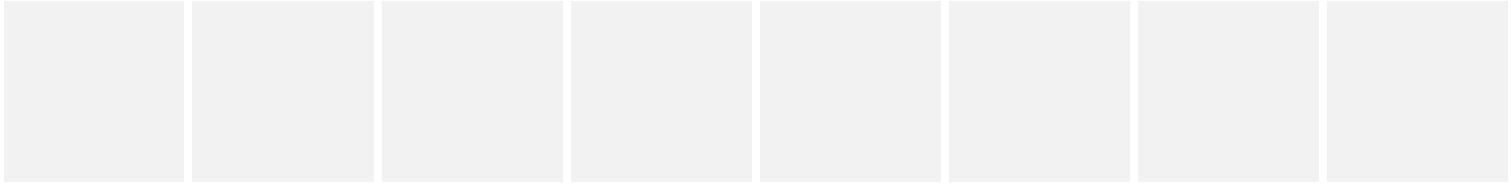


Rapport Financier Annuel 2009



LE TALENT SERA TOUJOURS LA PLUS PRÉCIEUSE DES VALEURS.



Sommaire

Comptes consolidés au 31 décembre 2009

- A. Bilan consolidé
- B. Compte de résultat consolidé
- C. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- D. Etat des variations des capitaux propres
- E. Tableau des flux de trésorerie
- F. Notes aux états financiers consolidés
- G. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes sociaux au 31 décembre 2009

- A. Bilan
- B. Compte de résultat
- C. Tableau de financement
- D. Annexe aux comptes sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2008 et 2007
- E. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Honoraires des Commissaires aux comptes

Attestation du responsable du rapport financier

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

A. Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2009	31-12-2008
• Capital souscrit non appelé		14	
• Goodwill	7.3	101 245	101 245
• Autres immobilisations incorporelles		2 664	2 368
Total des immobilisations incorporelles	4.1	103 909	103 613
Immobilisations corporelles	4.2	21 844	23 400
Actifs financiers	4.3.2	3 445	3 526
Participations dans les entreprises associées		934	743
Impôts différés	6.2.2	2 196	2 571
ACTIFS NON COURANTS		132 342	133 853
• Stocks		1 254	1 353
• Créances clients	4.3.3	258.559	326 876
• Autres créances	4.3.4	17 473	25 173
• Actifs d'impôts exigibles		4 030	7 709
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3.5	92 186	84 501
ACTIFS COURANTS		375 502	445 611
TOTAL ACTIF		505 844	579 466

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2009	31-12-2008
• Capital		4 050	4 050
• Primes & réserves		172 016	167 288
Capitaux propres - part du groupe		176 066	171 338
Capitaux propres - part des minoritaires		2 629	2 154
Total des CAPITAUX PROPRES		178 695	173 492
• Engagements de retraites	4.5.1.1	3 731	4 045
• Emprunts partie non courante	4.6.2.1	13 427	45 907
PASSIFS NON COURANTS		17 158	49 952
• Emprunts partie courante	4.6.2.1	27 489	29 971
• Découverts bancaires et assimilés	4.6.2.2	29 816	44 032
• Provisions pour autres passifs	4.5.2	6 504	4 969
• Dettes fournisseurs	4.6.3.1	27 163	27 641
• Dettes fiscales et sociales	4.6.3.2	205 897	233 028
• Dettes d'impôts exigibles		146	127
• Autres dettes	4.6.3.1	12 971	16 255
PASSIFS COURANTS		309 991	356 022
TOTAL PASSIF		505 844	579 466

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

B. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	7.1	1 127 598	1 451 227
• Achats consommés		(18 893)	(20 840)
• Charges de personnel et assimilés		(1 008 955)	(1 293 421)
• Autres achats et charges et externes		(76 142)	(78 574)
• Dotation nette aux amortissements		(6 340)	(6 733)
• Dotation nette aux provisions		(5 859)	(6 684)
• Autres produits d'exploitation		5 773	2 688
• Autres charges d'exploitation		(3 465)	(3 293)
Résultat opérationnel	7.2	13 717	44 371
• Charges financières		(2 939)	(6 046)
• Produits financiers		618	575
Coût de l'endettement financier net	6.1	(2 321)	(5 470)
Résultat avant impôts		11 396	38 901
• Charge d'impôt sur le résultat	6.2	(3 093)	(13 103)
Résultat après impôts		8 303	25 797
• Quote-part dans les résultats des entreprises associées		190	160
Résultat net		8 493	25 957
• Part du Groupe		7 405	25 040
• Intérêts minoritaires		1 088	917
		8 493	25 957
Résultat par action des propriétaires de la sociétés (en euros)			
• De base et dilué	9.1	0,66	2,23

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

C. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	2009	2008
Résultat net	8 493	25 957
• Ecart de conversion	(14)	98
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(14)	98
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 479	26 055
• dont part du Groupe	7 391	25 138
• dont part des intérêts minoritaires	1 088	917
	8 479	26 055

D. Etat des variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Titres auto-détenus	Autres réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - part du Groupe	Capitaux propres - part des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2008	4 050	(189)	147 026	(242)	150 645	1 567	152 212
• Résultat net de l'exercice			25 040		25 040	917	25 957
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				98	98		98
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	25 040	98	25 138	917	26 055
• Dividendes distribués			(3 354)		(3 354)	(386)	(3 740)
• Opérations sur titres auto-détenus		(1 046)			(1 046)		(1 046)
• Autres mouvements			(45)		(45)	57	12
Transactions avec les actionnaires	0	(1 046)	(3 399)	0	(4 445)	(329)	(4 774)
Capitaux propres au 31.12.2008	4 050	(1 236)	168 667	(144)	(171 338)	2 154	173 492
Capitaux propres au 01.01.2009	4 050	(1 236)	168 667	(144)	171 338	2 154	173 492
• Résultat net de l'exercice			7 405	0	7 405	1 088	8 493
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(14)	(14)		(14)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	7 405	(14)	7 391	1 088	8 479
• Dividendes distribués			(2 225)		(2 225)	(624)	(2 849)
• Opérations sur titres auto-détenus		(437)			(437)		(437)
• Autres mouvements			(1)		(1)	11	10
Transactions avec les actionnaires	0	(437)	(2 226)	0	(2 663)	(613)	(3 276)
Capitaux propres au 31.12.2009	4 050	(1 673)	173 847	(158)	176 066	2 629	178 695

E. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	2009	2008
Résultat net de l'exercice	8 493	25 958
<i>Elimination des charges sans effet de trésorerie</i>		
• Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(190)	(160)
• Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6 282	6 537
• Variation des provisions	683	1 502
• Elimination des résultats de cession actifs	298	(448)
• Coût endettement financier	2 754	4 719
• Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 093	13 103
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	21 414	51 211
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (B)	45 029	25 454
• Impôts versés (C)	1 161	(20 827)
Flux de trésorerie générés par l'activité (D = A+B+C)	68 407	55 838
• Dividendes versés	(2 839)	(3 737)
• Achat-revente d'actions propres	(437)	(1 046)
• Remboursement d'emprunts	(38 827)	(21 165)
• Emission d'emprunts (hors contrats location-financement)	1 309	7 611
• Emission d'emprunts (contrats location-financement)	2 552	2 782
• Intérêts financiers versés	(2 757)	(4 719)
Flux liés aux opérations financières	(40 998)	(20 275)
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(303)	(297)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors contrats location-financement)	(5 418)	(4 778)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (contrats location-financement)	(2 552)	(2 782)
• Variation de trésorerie des activités arrêtés ou cédées	138	216
• Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	3 218	455
• Autres flux liés aux opérations d'investissements	215	(100)
Flux liés aux opérations d'investissements	(4 703)	(7 286)
• Incidence de la variation des taux de change	(3)	74
Variation de trésorerie	21 901	28 350
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	40 469	12 119
• Variation de trésorerie	21 901	28 350
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	62 370	40 469

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

F. Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

1 – Faits marquants de l'exercice

- 1.1 Pôle Travail temporaire et recrutement
- 1.2 Pôle Assistance aéroportuaire

2 – Règles et méthodes comptables

- 2.1 Base de préparation
 - 2.1.1 Base d'évaluation utilisée
 - 2.1.2 Changement de normes et d'interprétations
- 2.2 Méthodes de consolidation
- 2.3 Regroupements d'entreprises
- 2.4 Information sectorielle
- 2.5 Conversion des états financiers des activités à l'étranger
- 2.6 Immobilisations incorporelles
 - 2.6.1 Goodwills
 - 2.6.2 Autres immobilisations incorporelles
- 2.7 Immobilisations corporelles
 - 2.7.1 Principes comptables
 - 2.7.2 Contrats de location
- 2.8 Dépréciation d'actifs non financiers
- 2.9 Stocks
- 2.10 Actifs financiers
 - 2.10.1 Actifs financiers non courants
 - 2.10.2 Créances clients
 - 2.10.3 Autres créances et actifs d'impôts exigibles
 - 2.10.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 2.11 Titres d'autocontrôle
- 2.12 Dividendes et capitaux
- 2.13 Provisions
 - 2.13.1 Avantages du personnel
 - 2.13.1.1 Engagements sociaux
 - 2.13.1.2 Paiements fondés sur des actions
 - 2.13.2 Provisions pour autres passifs
- 2.14 Passifs financiers
 - 2.14.1 Emprunts et autres dettes financières
 - 2.14.2 Autres passifs financiers courants
- 2.15 Impôts différés
- 2.16 Autres impôts et charges
- 2.17 Reconnaissance des produits

3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

4 – Notes sur le bilan

- 4.1 Immobilisations incorporelles
- 4.2 Immobilisations corporelles
- 4.3 Actifs financiers
 - 4.3.1 Catégories d'actifs financiers
 - 4.3.2 Actifs financiers non courants
 - 4.3.3 Créances clients
 - 4.3.4 Autres créances
 - 4.3.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 4.4 Capital et autocontrôle

Sommaire (suite)

- 4.5 Provisions
 - 4.5.1 Avantages liés au personnel
 - 4.5.1.1 Régimes à prestations définies
 - 4.5.1.2 Régimes à cotisations définies
 - 4.5.1.3 Autres avantages du personnel
- 4.6 Passifs financiers
 - 4.6.1 Catégories de passifs financiers
 - 4.6.2 Emprunts et découverts bancaires
 - 4.6.2.1 Endettement financier brut
 - 4.6.2.2 Découverts bancaires et assimilés
 - 4.6.2.3 Endettement financier net
 - 4.6.3 Autres passifs financiers courants
 - 4.6.3.1 Dettes fournisseurs et autres dettes
 - 4.6.3.2 Dettes fiscales et sociales

5 – Risques liés aux actifs et passifs financiers

- 5.1 Risque de change
- 5.2 Risque de taux
- 5.3 Risque de crédit
- 5.4 Risque de liquidité

6 – Notes sur le résultat

- 6.1 Coût de l'endettement financier net
- 6.2 Charge d'impôt sur le résultat
 - 6.2.1 Charge d'impôt nette
 - 6.2.2 Impôts différés par nature

7 – Information sectorielle

- 7.1 Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels
- 7.2 Résultat opérationnel par secteurs opérationnels
- 7.3 Goodwills par secteurs opérationnels
 - 7.3.1 Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement
 - 7.3.2 Goodwill Intérim Espagne
- 7.4 Autres informations par secteurs opérationnels
- 7.5 Autres informations
 - 7.5.1 Chiffre d'affaires par zone géographique
 - 7.5.2 Actifs non courants par zone géographique
 - 7.5.3 Principaux clients

8 - Notes sur le tableau de flux de trésorerie

- 8.1 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité
- 8.2 Remboursement d'emprunt

9 - Autres informations

- 9.1 Résultat par action
- 9.2 Dividendes par action
- 9.3 Engagements hors bilan
- 9.4 Engagements commerciaux et obligations contractuelles
- 9.5 Informations sur les parties liées
 - 9.5.1 Rémunérations des mandataires sociaux
 - 9.5.2 Autres parties liées
- 9.6 Événements post-clôture
- 9.7 Effectifs
- 9.8 Périmètre de consolidation

Groupe Crit (« La Société ») est une société anonyme de droit français cotée au compartiment B Euronext à Paris. Son siège social est situé 152 bis, avenue Gabriel Péri à Saint Ouen. Le Groupe offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire.

1 – Faits marquants de l'exercice

1.1. Pôle Travail temporaire et recrutement

La filiale CRIT Italia a été dissoute le 12 janvier 2009. Cette dissolution est sans incidence sur le résultat du semestre.

La société CRIT en sa qualité d'associé unique de la filiale MAYDAY, a décidé de dissoudre cette dernière par anticipation anticipée le 22 octobre 2009.

1.2. Pôle Assistance aéroportuaire

Les prestations d'assistance en matière d'escale pour les services faisant l'objet de limitations du nombre de prestataires ont été étendues sur les aéroports d'Orly et de Roissy par décision du ministre chargé des transports en date du 25 août 2009.

Cette désignation pour 6 lots de services, permet au groupe Europe Handling de continuer ses activités sur le terminal de CDG2 mais aussi d'être présent sur les terminaux de CDG1, Orly Ouest et Sud. Les nouvelles activités sont gérées dans le cadre de quatre sociétés immatriculées le 1^{er} octobre 2009 : Terminal One Assistance, Ramp Terminal One, Orly Customer Assistance et Orly Ramp Assistance.

Après les implantations réussies au Congo en 2003 et au Gabon en 2007, le Groupe franchit une nouvelle étape dans son développement en Afrique. L'Etat Sierra-Léonais a en effet attribué fin octobre au Groupe Europe Handling une concession exclusive de 20 ans portant sur la prise en charge de l'ensemble des prestations d'assistance au sol et des opérations du terminal fret de l'aéroport international de Freetown. L'activité dont le démarrage est programmé pour début 2010 sera développée au travers de la filiale Sky Handling Partner Sierra Leone Limited.

2 – Règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés sont décrites ci-dessous et ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1. Base de préparation

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 avril 2010. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés de Groupe CRIT et de ses filiales (le " Groupe ") sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2009. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Le référentiel utilisé est disponible sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

2.1.1. Base d'évaluation utilisée

Ainsi qu'il est précisé en note 3, la préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la définition par les dirigeants d'un certain nombre d'hypothèses, d'estimations et d'appréciations, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation.

La persistance d'une conjoncture économique en crise rend l'exercice de prévision de l'activité plus difficile, aussi le groupe a précisé les hypothèses retenues et encadré celles-ci de calculs de sensibilité lorsque cela s'avérait pertinent.

Trois domaines ont comme pour l'exercice précédent fait l'objet de travaux particuliers :

- L'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (impairment) au cours desquels le groupe s'est efforcé de retenir des hypothèses prudentes concernant notamment l'estimation des flux futurs de trésorerie. L'approche développée est détaillée en note 7.3.
- L'estimation des provisions pour litiges
- La détermination des impôts différés et en particulier l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

2.1.2. Changement de normes et d'interprétations

Normes et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et susceptibles d'avoir un impact sur les comptes du Groupe sont détaillés ci-après.

- IAS 1 révisée " Présentation des états financiers "

La présentation des états financiers du Groupe a été adaptée pour être conforme à l'amendement de l'IAS 1 notamment en termes de terminologie. En outre, le Groupe a choisi de présenter les composantes du résultat global sous la forme de deux états complémentaires :

- a) un compte de résultat séparé
- b) et un état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

L'état de variation des capitaux propres a enfin été aménagé pour distinguer le résultat net et les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et le montant des transactions avec les propriétaires de la société mère.

- IFRS 8 " Secteurs opérationnels "

Cette norme, qui vient en remplacement de l'IAS 14 " Information sectorielle ", a été publiée en novembre 2006 par l'IASB et est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Selon l'IAS 14, l'information sectorielle du Groupe se déclinait suivant les trois pôles métiers, aucune analyse secondaire n'étant réalisée selon le critère géographique, puisque la part de l'activité réalisée à l'étranger n'est pas significative.

Le Groupe qui a analysé les termes de la nouvelle norme et la structure de son reporting interne, considère que les secteurs opérationnels dont l'information financière est à développer dans les notes annexes est conforme à l'analyse métiers présentée jusqu'alors selon la norme IAS 14.

Les secteurs opérationnels sont ainsi constitués des trois types de prestations fournies par le Groupe : Travail temporaire et recrutement, Assistance aéroportuaire et Autres services. L'adoption de la norme IFRS 8 fondée sur la " management approach " et établie sur la base du reporting interne n'a ainsi pas d'incidence significative quant à l'information sectorielle présentée. L'allocation des goodwill par secteurs opérationnels reste notamment inchangée. L'approche développée est décrite dans la note 7 " Information sectorielle ".

- IFRS 7 amendée Instruments financiers

L'amendement à la norme IFRS7 publié en mars 2009 par l'IASB a pour but d'améliorer les dispositions en matière d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur et de renforcer les principes existants concernant les informations à communiquer sur le risque de liquidité associé aux instruments financiers. L'adoption de cet amendement par le Groupe n'a toutefois pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Normes et interprétations susceptibles d'être anticipées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements de normes ou interprétations par anticipation et plus particulièrement les normes et interprétations suivantes dont la date d'application obligatoire est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non entrées en vigueur, susceptibles d'avoir un impact sur les comptes du Groupe sont :

- IFRS 3 révisée Regroupement d'entreprise et IAS 27 révisée Etats financiers consolidés et individuels ; ces deux normes auront un impact sur la comptabilisation des opérations d'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010.
- IFRS 5 amendée " Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte du contrôle exclusif "

2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles Groupe CRIT exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale. Ainsi au 31 décembre 2009, toutes les sociétés contrôlées ou détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant qu'intérêts minoritaires.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date à laquelle le contrôle est perdu par le Groupe.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, qui s'accompagne d'une prise de participation généralement comprise entre 20% et 50% des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 9.8. ci-après.

2.3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

2.4. Information sectorielle

Ainsi que décrit dans la partie 2.1.2., le Groupe applique pour la première fois en 2009, la norme IFRS 8 " Secteurs opérationnels ".

Le Groupe CRIT intervient dans trois métiers :

- Le Travail temporaire et le recrutement constituent le cœur de métier du Groupe, qui agit en temps qu'acteur global en ressources humaines grâce à son offre étendue de services.
- L'Assistance aéroportuaire inclut tous les services à effectuer sur un avion entre son atterrissage et son décollage, notamment l'assistance aux passagers et aux avions.
- Les Autres services regroupent les services en ingénierie et en maintenance industrielle ainsi que les activités diverses (Gestion dématérialisée RH, Prestations d'accueil, Négoce..).

L'activité des trois sociétés Computer, Hillary et Rush, prestataires de services informatiques, juridiques et de publicité principalement au pôle Travail temporaire et recrutement, est rattachée à ce métier. Les activités de formation qui se sont notablement développées pour la part hors-groupe sont en revanche gérées au sein du pôle Autres services. Ce changement modifie à la marge le mode de répartition du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par métiers. Ces éléments sont décrits dans les notes 7.1 et 7.2.

Ces différents types de prestations de services aux entreprises ont chacune leur marché et type de clientèle, leur méthode de distribution et leur environnement réglementaire. Ils constituent la base du reporting interne.

Le principal décideur opérationnel est le Président Directeur Général. Assisté des dirigeants de secteurs du pôle Travail temporaire et recrutement et des Activités Aéroportuaires, il évalue la performance de ces secteurs opérationnels et leur alloue les ressources nécessaires en fonction d'indicateurs de performance opérationnels (chiffre d'affaires et résultat opérationnel).

Les secteurs à présenter sont ainsi fondés sur ces 3 secteurs opérationnels suivis par le management :

- Travail temporaire et recrutement
- Assistance aéroportuaire
- Autres services.

2.5. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (" la monnaie fonctionnelle "). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les postes du bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat exprimés en devises sont convertis en euros au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en tant que composante distincte des capitaux propres du groupe ainsi que dans les intérêts minoritaires.

Lorsqu'une activité étrangère est dissoute ou cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont reclassées en résultat.

2.6. Immobilisations incorporelles

2.6.1. Goodwills

A l'occasion de la première consolidation des filiales du Groupe, il est procédé dans un délai n'excédant pas un an à l'évaluation de la quote-part du Groupe dans l'ensemble des actifs et passifs acquis identifiables. L'écart entre cette quote-part acquise et le coût d'acquisition constitue le goodwill.

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités de réalisation des tests de perte de valeur sont détaillées dans la partie 7.3. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Les goodwill sont comptabilisés déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

2.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel des droits au bail et logiciels enregistrés à leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, il est procédé à une revue des actifs incorporels de façon à s'assurer, sur la base d'indices tant internes qu'externes, que la valeur recouvrable de l'actif reste supérieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est définie comme la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'utilité.

Les droits au bail font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée estimée entre cinq et dix ans.

Les logiciels sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, de un à cinq ans.

2.7. Immobilisations corporelles

2.7.1. Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 " Immobilisations corporelles ", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe a choisi le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation estimées retenues sont les suivantes :

Nature	Durée d'utilisation estimée
• Constructions	40 ans
• Agencements et aménagements	3 à 5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans
• Matériel de transport	4 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable estimée lorsque cette dernière est inférieure.

2.7.2. Contrats de location

La distinction entre contrats de location financement et contrats de location simple est effectuée sur la base de l'analyse économique du partage des risques et avantages entre le preneur et le bailleur.

Tel que préconisé par l'IAS 17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles du Groupe et la dette correspondante est comptabilisée au passif.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat de façon linéaire sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.8. Dépréciation d'actifs non financiers

Selon la norme IAS 36 " Dépréciation d'actifs ", la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles non encore mises en service.

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs auxquels il est impossible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent.

L'Unité Génératrice de Trésorerie est un ensemble homogène d'actifs, dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants:

- les flux de trésorerie sont issus de plans d'affaires à 5 ans élaborés par le management de l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital utilisé prenant en compte un ratio d'endettement cible, un coût de la dette financière pour le Groupe, un taux sans risque, une prime de risque action et un bêta sur la base des données historiques ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'U.G.T. est ensuite comparée à la valeur comptable de l'U.G.T. ; une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux goodwill.

Les pertes de valeur peuvent être reprises en cas de modifications de ces estimations, à l'exception de celles concernant les goodwill qui sont irréversibles.

2.9. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré (activité industrielle et de négoce). La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale, déduction faite des frais de vente.

2.10. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les catégories suivantes existent pour Groupe CRIT :

- Prêts et créances : prêts et créances à plus d'un an, créances clients, autres créances, actifs d'impôts exigibles, comptes courants bancaires
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat : placements à court terme et instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

2.10.1. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont inscrits au bilan consolidé initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont essentiellement constitués des actifs financiers non dérivés " prêts et créances " qui correspondent aux dépôts cautionnements et prêts.

Les prêts sont essentiellement composés de prêts effectués dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

2.10.2. Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction (déduction faite des couvertures liées à l'assurance crédit). Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les créances clients cédées dans le cadre du contrat de titrisation sont présentées dans le poste clients en contrepartie de l'emprunt.

Les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe cède en effet ses créances aux organismes d'affacturage en continuant à les recouvrer sur des comptes bancaires dédiés. Ces encaissements à reverser aux organismes d'affacturage peuvent excéder ponctuellement le financement obtenu de ces derniers. Cette position débitrice constitue alors un équivalent de trésorerie.

2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles

Les autres créances et les actifs d'impôts exigibles sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif

2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique " Trésorerie et équivalents de trésorerie " présentées à l'actif du bilan est composée de la trésorerie, disponibilités constituant des prêts et créances envers les établissements bancaires et des équivalents de trésorerie qui comprennent :

- les OPCVM monétaires, placements à court terme très liquides, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à leur juste valeur par le résultat en référence directe à des prix publiés sur un marché actif (Niveau 1 de la norme IFRS 7-27A)
- les comptes de dépôt à court terme convertibles à tout moment en trésorerie sans risque de changement de valeur. Ces derniers sont valorisés sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27.A).
- les positions éventuellement débitrices vis-à-vis des organismes d'affacturage.

2.11. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de leur achat, vente, émission ou annulation.

2.12. Dividendes et capitaux

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.13. Provisions

2.13.1. Avantages du personnel

2.13.1.1. Engagements sociaux

Différents régimes de retraites à cotisations définies et à prestations définies sont accordés aux salariés du Groupe.

Les régimes à cotisations définies sont caractérisés par des versements libérant l'employeur de toute obligation ultérieure à des organismes indépendants. Ces derniers se chargent de verser au salarié les montants qui lui sont dû déterminés à partir des cotisations versées majorées du rendement de leur placement.

Les paiements effectués par le Groupe sont constatés dans le compte de résultat en charge de la période à laquelle ils se rapportent. Aucune obligation supplémentaire n'existe et aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ces derniers concernent exclusivement les indemnités légales de départ à la retraite, aucun autre avantage social à long terme ou postérieur à l'emploi n'ayant été octroyé aux salariés. Ils ne sont pas financés par le Groupe, il n'existe donc pas d'actif de régime.

L'engagement lié à ces régimes fait l'objet d'une évaluation annuelle par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période d'emploi confère une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Ces estimations tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

L'engagement correspondant, inscrit au bilan en provision pour risques, correspond ainsi à la valeur actualisée des obligations futures. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité en résultat de la période.

2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions

Aucun plan de rémunération fondé sur des actions n'est mis en place par le Groupe.

2.13.2. Provisions pour autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable que le règlement de cette obligation générera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

2.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les passifs financiers sont comptabilisés :

- soit en " autres passifs au coût amorti " pour les emprunts et découverts bancaires, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales les dettes d'impôts exigibles et les autres dettes
- en " passifs évalués à la juste valeur par le résultat " pour les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. La valorisation est faite sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27.A).

2.14.1. Emprunts et découverts bancaires

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le contrat de titrisation de créances professionnelles, initialement conclu en 2002, a été renouvelé le 19 janvier 2007 pour une durée de 6 ans. Ce financement, dont la maturité de remboursement définitif est supérieure à douze mois est par conséquent classé en éléments non courants. Une situation à jour au premier trimestre 2010 a été détaillée en notes 4.3.3. et 4.6.2.1.

Comme indiqué en note 2.10.2., les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contreparties des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsque la position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice.

Le financement obtenu des organismes d'affacturage est d'une maturité de remboursement inférieure à douze mois.

2.14.2. Passifs financiers courants

Les fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif

Les dettes fiscales et sociales comprennent essentiellement des dettes salariales et sociales ainsi que de la TVA.

2.15. Impôts différés

Certains retraitements de consolidation apportés aux comptes sociaux des entités consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, existant dans les comptes sociaux, peuvent conduire à des différences temporelles, conformément à l'IAS 12, entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés. De même, les déficits fiscaux reportables peuvent donner lieu à la comptabilisation d'impôt différé actif.

Les impôts différés sont calculés sur une base globale suivant la méthode du report variable.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les effets des éventuelles variations de taux d'impôt sur les impôts différés constatés antérieurement sont enregistrés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période durant laquelle les actifs deviennent ou restent récupérables.

2.16. Autres impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

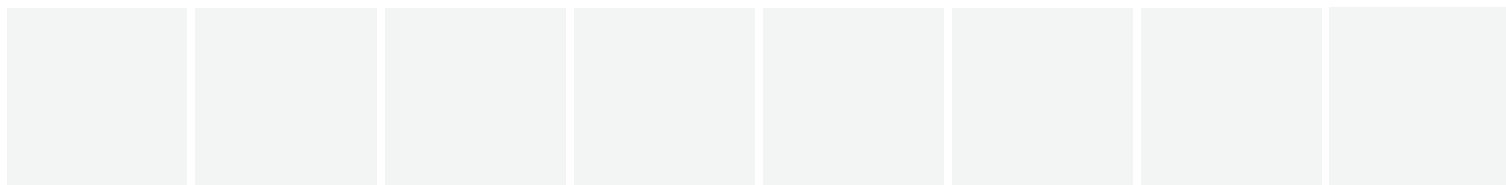
Le groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CFE comme à la CVAE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

2.17. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a transféré les risques et avantages des produits au client, ce qui coïncide en général à l'acceptation par le client des produits qui lui sont livrés et que le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférentes est probable.



Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- la valorisation des actifs incorporels et la dépréciation d'actifs non financiers (notes 2.6. et 2.8.),
- la reconnaissance d'impôt différé actif en cas de pertes reportables (2.15.),
- la valorisation des engagements sociaux (2.13.1.1.),
- l'évaluation des provisions pour autres passifs consistant à estimer les dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation (2.13.2.).

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'arrêté des comptes, qui peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Note 4 – Notes sur le bilan**4.1 – Immobilisations incorporelles**

En milliers d'euros	Goodwill	Fonds de commerce	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2008				
• Valeur brute comptable	101 732	5 811	5 488	112 991
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 893)	(3 738)	(9 119)
Valeur nette comptable	101 245	918	1 709	103 872
Exercice clos le 31 décembre 2008				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	101 245	918	1 709	103 872
• Variations de périmètre			2	2
• Acquisitions		14	283	297
• Cessions			(66)	(66)
• Reclassement			(25)	(25)
• Dotation aux amortissements			(467)	(467)
Valeur nette comptable à la clôture	101 245	932	1 436	103 613
Au 1^{er} janvier 2009				
• Valeur brute comptable	101 732	5 183	5 147	112 062
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 251)	(3 711)	(8 449)
• Valeur nette comptable	101 245	932	1 436	103 613
Exercice clos le 31 décembre 2009				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	101 245	838	1 436	103 613
• Acquisitions			304	304
• Cessions			(82)	(82)
• Reclassement			355	355
• Dotation aux amortissements			(281)	(281)
Valeur nette comptable à la clôture	101 245	932	1 732	103 909
Au 31 décembre 2009				
• Valeur brute comptable	101 732	5 183	5 604	112 519
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 251)	(3 872)	(8 610)
Valeur nette comptable	101 245	932	1 732	103 909

Le poste « Autres » est principalement constitué de logiciels acquis ou développés en interne.

Les informations relatives aux tests de perte de valeur effectués pour les goodwills sont fournies dans la partie 7.3 Goodwills par secteurs opérationnels.

4.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2008					
• Coût	447	2 357	34 212	21 896	58 914
• Amortissements et dépréciations cumulés	0	(1 337)	(19 346)	(15 784)	(36 468)
Valeur nette comptable	447	1 020	14 866	6 112	22 446
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>371</i>		<i>10 294</i>		<i>10 665</i>
Exercice clos le 31 décembre 2008					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	1 020	14 866	6 112	22 446
• Différences de conversion			(3)	5	2
• Variations de périmètre			(14)	(109)	(123)
• Acquisitions			4 113	3 302	7 415
• Cessions			(120)	(131)	(251)
• Reclassement			(582)	607	25
• Dotation aux amortissements		(98)	(3 813)	(2 203)	(6 114)
Valeur nette comptable à la clôture	447	922	14 447	7 583	23 400
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>309</i>		<i>10 583</i>		<i>10 892</i>
Au 1^{er} janvier 2009					
• Coût	447	2 357	31 940	22 938	57 683
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 435)	(17 493)	(15 355)	(34 283)
Valeur nette comptable	447	922	14 447	7 583	23 400
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>309</i>		<i>10 583</i>		<i>10 892</i>
Exercice clos le 31 décembre 2009					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	922	14 447	7 583	23 400
• Différences de conversion			(1)	(1)	(2)
• Acquisitions		1	4 180	3 789	7 970
• Cessions			(3 287)	(151)	(3 438)
• Reclassement			74	(102)	(28)
• Dotation aux amortissements		(36)	(3 440)	(2 582)	(6 058)
Valeur nette comptable à la clôture	447	887	11 973	8 536	21 844
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>309</i>		<i>9 508</i>		<i>9 817</i>
Au 31 décembre 2009					
• Coût	447	2 358	29 393	25 011	57 209
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 471)	(17 421)	(16 473)	(35 365)
Valeur nette comptable	447	887	11 972	8 538	21 844
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>309</i>		<i>9 508</i>		<i>9 817</i>

Le poste "Autres" inclut notamment des matériels de bureau, informatique et transport.

4.3 Actifs financiers

4.3.1. Catégories d'actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	Courant	Non courant	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti	3 345	346 911	350 356	439 379
• Prêts et créances et autres immobilisations financières	3 345		3 345	3 526
• Créances clients		258 559	258 559	326 876
• Autres créances		17 473	17 473	25 173
• Actif d'impôt exigible		4 030	4 030	7 709
• Comptes courants bancaires		49 340	49 340	62 817
• Affacturage		17 510	17 510	13 278
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	25 336	25 336	8 405
• OPCVM monétaires		10 336	10 336	8 405
• Compte à terme		15 000	15 000	
Total	3 445	372 247	375 692	447 784

4.3.2. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	Prêts et créances à plus d'un an	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2008			
• Valeur brute	3 423	202	3 625
• Dépréciations cumulées	(175)		(175)
Valeur nette comptable	3 248	202	3 450
Arrêté au 31 décembre 2008			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	3 248	202	3 450
• Différences de conversion	15		15
• Variations de périmètre	(66)		(66)
• Acquisitions	774	6	780
• Cessions	(669)		(669)
• Reclassement	103	(103)	0
• Dépréciations de l'exercice	16		16
Valeur nette comptable à la clôture	3 421	105	3 526
Au 1^{er} janvier 2009			
• Valeur brute	3 580	105	3 685
• Dépréciations cumulées	(159)	0	(160)
Valeur nette comptable	3 421	105	3 526
Arrêté au 31 décembre 2009			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	3 421	105	3 526
• Différences de conversion	(1)		(1)
• Variations de périmètre		(1)	(1)
• Acquisitions	457	1	458
• Cessions	(530)		(530)
• Reclassement	(63)		(63)
• Dépréciations de l'exercice	56		56
Valeur nette comptable à la clôture	3 340	105	3 445
Au 31 décembre 2009			
• Valeur brute	3 443	105	3 548
• Dépréciations cumulées	(103)	0	(104)
Valeur nette comptable	3 340	105	3 445

4.3.3. Créances clients

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Clients et comptes rattachés	270 245	337 958
• Dépréciations	(11 686)	(11 082)
Total	258 559	326 876

Le poste créances clients inclut des effets remis à l'encaissement au 31 décembre mais relatifs à des dates d'échéance postérieures. Ces effets sont d'un montant de 12 623 milliers d'euros à la clôture 2009 contre 37 841 milliers d'euros à fin 2008.

Le poste clients inclut le montant des créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage pour un montant de 65,7 M€ et celles cédées au véhicule de titrisation pour un montant de 97 M€ . Ces dernières sont surdimensionnées par rapport au financement utilisé par le Groupe soit 10 M€ (cf. 4.6.2.1.).

Par ailleurs, il est rappelé qu'à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit et que ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

4.3.4. Autres créances

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Créances sur l'état et les organismes sociaux	9 370	13 366
• Charges constatées d'avance	3 389	3 707
• Autres tiers actif	6 242	9 134
Valeur brute des autres débiteurs	19 001	26 206
• Dépréciations	(1 528)	(1 033)
Total des autres débiteurs net	17 473	25 173

Les créances sur l'Etat sont principalement des créances de TVA et les autres tiers actifs des remboursements en attente des organismes de formation.

4.3.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
Trésorerie	49 340	62 817
Equivalent de trésorerie		
• OPCVM monétaires	10 336	8 405
• Compte à terme	15 000	
• Affacturage	17 510	13 278
	42 846	21 683
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	92 186	84 501

Notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

4.4. Capital et autocontrôle

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Nombre d'actions autorisées, émises et en circulation (en milliers)	11 123	11 243
• Nombre d'actions (en milliers)	11 250	11 250
• Nominal (en euros)	0,36	0,36
• Capital (en milliers d'euros)	4 050	4 050
• Titres d'autocontrôle (en milliers)	127	85

Le nombre de titres d'autocontrôle achetés ou vendus au cours des exercices présentés n'est pas significatif.

Gestion du capital

La gestion du capital de la société vise à assurer la liquidité et à optimiser sa structure financière.

Un contrat de liquidité est signé avec ODDO depuis le 01 juillet 2005.

La société n'a pas de plan de stock option, ni d'attribution d'actions gratuites.

De plus, il n'y a pas de pacte d'actionnaires.

4.5. Provisions**4.5.1. Avantages liés au personnel****4.5.1.1. Régimes à prestations définies :**

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2009 pour évaluer la valeur totale de l'engagement des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- départ volontaire à l'initiative du salarié
- âge de départ à la retraite fixé individu par individu, en fonction du nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein de la Sécurité Sociale, comptés à partir de la date de début d'activité professionnelle avec un maximum de 70 ans
- taux de revalorisation des salaires : 2 % et 2,5 %
- taux de turnover individualisé par secteur d'activité
- taux d'actualisation retenu est de 4,7 % en 2009 à rapprocher de 5,75 % en 2008. Il s'agit du taux iBoxx Corporate AA à fin de décembre pour toutes les obligations long terme de maturité comparable à la durée résiduelle d'activité des salariés du groupe soit 18 ans en excluant les valeurs financières.
- table de mortalité TH-TF 00-02

Le tableau suivant présente la valeur des engagements au titre des indemnités de fin de carrière.

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
• Valeur actuelle de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière	3 731	4 045	3 563	3 592	3 432

Les principales sensibilités du calcul de cet engagement social aux hypothèses fixées sont les suivantes :

- avec un taux d'actualisation de 4,95 % l'engagement est de 3 634 K€ contre 3 832 K€ à 4,45 %
- l'augmentation du taux de turnover de 1 % ferait passer l'engagement à 3 536 K€
- tandis que l'augmentation du taux de revalorisation des salaires de 1 % ferait évoluer l'engagement à 4 188 K€.

En l'absence d'écarts actuariels non reconnus et d'actifs couvrant les engagements, la provision comptabilisée est égale à la valeur actuelle de l'engagement.

Ces engagements ont évolués de la manière suivante au cours des deux exercices présentés :

En milliers d'euros	2009	2008
Au 1 ^{er} janvier	4 045	3 563
• Coût des services rendus	486	528
• Prestations payées par l'employeur	(159)	
• Coût de l'actualisation	255	231
• Ecart actuariel	(1 414)	(157)
• Variation de périmètre	518	(120)
Au 31 décembre	3 731	4 045

4.5.1.2. Régimes à cotisations définies

Le montant versé au titre des régimes à cotisations définies (part patronale) s'élève pour l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires délégués) sur l'exercice 2009 à 95 312 K€.

4.5.1.3. Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont non significatifs.

4.5.2. Provisions pour autres passifs

En milliers d'euros	31.12.2008	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclasse-ments et change	31.12.2009
• Provisions pour litiges	2 782	2 517	(368)	(530)	217	4 618
• Autres provisions	2 187	1 179	(1 264)	0	(217)	1 886
Total	4 969	3 696	(1 631)	(530)	(0)	6 504

En milliers d'euros	31.12.2007	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclasse-ments et change	Variation de périmètre	31.12.2008
• Provisions pour litiges	2 890	1 160	(870)	(404)	353	(348)	2 782
• Autres provisions	1 522	1 553	(538)		(349)	-	2 187
Total	4 412	2 713	(1 408)	(404)	4	(348)	4 969

Les provisions pour litiges concernent principalement des risques Prud'homaux. L'estimation du risque est effectuée en tenant compte de la nature du litige, de la connaissance de la résolution de litiges passés et de la Jurisprudence en cours. Les autres provisions concernent divers risques commerciaux, sociaux et fiscaux.

4.6. Passifs financiers

4.6.1. Catégories de passifs financiers

Les différentes catégories de passifs financiers sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008
	Non courant	Courant	Total	Total
• Emprunts	13 427	27 489	40 917	75 878
• Découverts bancaires et assimilés		29 816	29 816	44 032
• Dettes fournisseurs		27 163	27 163	27 641
• Dettes fiscales et sociales		205 897	205 897	233 028
• Dettes d'impôt exigible		146	146	127
• Autres dettes		12 976	12 976	16 255
• Instruments financiers dérivés				
Total	13 427	303 487	316 914	396 961

4.6.2. Emprunts et découverts bancaires

4.6.2.1. Endettement financier brut

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Emprunt partie non courante	13 427	45 907
• Emprunt partie courante	27 489	29 971
Total	40 917	75 878

Analyse des dettes financières par nature et par échéance

En milliers d'euros	Titrisation	Participation des salariés aux résultats	Crédits baux	Emprunts	Total
Valeurs au 31.12.2008					
• A moins d'un an		23 370	2 316	4 286	29 971
• De un à cinq ans	35 000	639	2 564	7 606	45 809
• A plus de cinq ans				98	98
Total 2008	35 000	24 009	4 880	11 990	75 878
Valeurs au 31.12.2009					
• A moins d'un an		24 430	2 213	847	27 489
• De un à cinq ans	10 000	699	2 522	200	13 421
• A plus de cinq ans				6	6
Total 2009	10 000	25 129	4 735	1 053	40 917

En juin 2002, le Groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales, ce dernier a été renouvelé en janvier 2007 pour une période de 6 ans.

Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le Groupe. En conséquence, le Groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours, au 31 décembre 2009, ce montant s'élevait à 41,0 M€ contre 46,0 M€ à fin 2008. Cet engagement est pris vis-à-vis d'Ester Finance titrisation pour la durée du contrat.

Au 31 décembre 2009, le financement utilisé par le Groupe est de 10 M€ pour un montant de créances cédées à hauteur de 97 M€, ces créances étant conservées au bilan.

L'entité ad-hoc du véhicule de titrisation est externe et ne doit pas être consolidée par notre Groupe (au regard du SIC 12).

4.6.2.2. Découverts bancaires et assimilés

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Découverts bancaires	29 816	44 032
Total	29 816	44 032

4.6.2.3. Endettement financier net

L'endettement financier net du Groupe a évolué de la façon suivante durant l'exercice :

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008	Variation
• Emprunt partie non courante	13 427	45 907	(32 480)
• Emprunt partie courante	27 489	29 971	(2 482)
<i>Endettement financier brut</i>	<i>40 917</i>	<i>75 878</i>	<i>(34 961)</i>
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 186	84 501	7 685
• Découverts	29 816	44 032	(14 216)
<i>Trésorerie nette</i>	<i>62 370</i>	<i>40 469</i>	<i>21 901</i>
Endettement financier net	(21 453)	35 409	(56 862)

Les caractéristiques des principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008	Échéance	Couverture
• Titrisation	10 000	35 000	2012	Oui
• Factoring	17 510		N/A	Non
• Prêt à moyen terme		10 500	2012	

Le taux moyen de rémunération de ces différentes dettes est pour l'essentiel basé sur l'EURIBOR.

Incluant la marge, le taux moyen est de l'ordre de 1,5 %.

Comme signalé précédemment, notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

Le groupe a conclu fin juin un contrat d'échange de taux d'intérêt (swap). Cet instrument financier dérivé lui permet de réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt du contrat de titrisation en échangeant à des dates fixes des flux d'intérêts basé sur un taux variable contre un flux d'intérêts basés sur un taux fixe.

Les variations de juste valeur de cet instrument financier sont comptabilisées directement en résultat (-266 K€ en 2009).

Par ailleurs, la fin du remboursement du prêt à moyen terme de 15 millions d'euros mis en place en 2007 est intervenue de manière anticipée à l'initiative du Groupe au premier trimestre 2009.

4.6.3. Autres passifs financiers courants

4.6.3.1. Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Dettes fournisseurs	27 163	27 641
• Produits constatés d'avance	2 022	2 061
• Dettes diverses	10 954	14 194
Total	40 139	43 896

Les dettes diverses représentent pour l'essentiel des charges à payer ainsi que des avoirs à établir. L'ensemble de ces dettes a une échéance inférieure à un an.

4.6.3.2. Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
• Taxe sur la valeur ajoutée	59 279	77 074
• Organismes sociaux	67 001	67 491
• Personnel	57 066	60 859
• Etat, collectivités publiques et autres dettes	22 551	27 604
Total	205 897	233 028

5 - Risques liés aux actifs et passifs financiers

5.1. Risque de change

Compte tenu d'une activité essentiellement française ou en zone euros, le Groupe est peu exposé aux risques de change.

5.2. Risque de taux

Une évolution de 1% des taux d'intérêt aurait une incidence équivalente à 20 % de la charge financière annuelle du Groupe.

5.3. Risque de crédit

Il convient de noter que le risque de concentration est très faible dans la mesure où le portefeuille clients est diversifié. En outre, les créances clients font l'objet d'une assurance crédit pour leur majorité à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles lesquelles représentent près de 20 % du chiffre d'affaires du pôle Intérim France.

L'âge des actifs financiers échus mais non dépréciés est analysé de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture (valeur nette)				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus	Total (valeur nette)
	0-2 mois	2-4 mois	au-delà de 4 mois	Total			
31.12.2009	40 300	7 983	4 816	53 099	11 686	205 460	258 559

5.4. Risque de liquidité

Comme indiqué en 2.14.1., le Groupe dispose grâce au contrat de titrisation d'un financement d'une maturité de remboursement définitif supérieure à douze mois.

De façon générale, la principale source de financement du Groupe ne contient pas de clause d'exigibilité anticipée automatique. Elle comprend la mise en œuvre potentielle d'un mécanisme de liquidité de la part d'Ester Finance destiné à permettre au véhicule de titrisation d'être en mesure de faire face à ses obligations. Dans le cadre du contrat de titrisation, le Groupe est engagé à maintenir un encours financé minimum ainsi qu'un niveau de surdimension.

La capacité maximum de tirage du Groupe est de 75 M€ pouvant être étendue à 110 M€ autitre du contrat de titrisation et de 80 M€ dans le cadre du principal contrat d'affacturage. Au 31 décembre 2009, elle n'est utilisée que dans le cadre du contrat de titrisation à hauteur de 10M€.

Le Groupe est ainsi bien couvert face au risque de liquidité.

6 - Notes sur le résultat

6.1. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2009	2008
• Gains de change	30	32
• Intérêts financiers	331	204
• Autres produits financiers	258	339
Produits financiers	618	575
• Frais financiers sur participation des salariés	(987)	(1 039)
• Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(1 043)	(4 937)
• Pertes de change	(14)	(18)
• Autres charges financières	(895)	(52)
Charges financières	(2 939)	(6 046)
Coût de l'endettement financier net	(2 321)	(5 470)

6.2. Charge d'impôt sur le résultat

6.2.1. Charge d'impôt nette

En milliers d'euros	2009	2008
• Impôt courant	(2 534)	(10 410)
• Impôt différé	(559)	(2 694)
Charge d'impôt nette	(3 093)	(13 103)

Comptes consolidés au 31 décembre 2009

Le rapprochement entre l'impôt théorique ressortant du taux d'imposition moyen et le montant réel de l'impôt sur les résultats se présente comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Résultat avant impôt	11 396	38 901
• Taux d'impôt en France	34,4%	34,4%
Impôt théorique	3 924	13 393
• Incidences :		
. des différences permanentes	(314)	179
. du différentiel de taux des pays étrangers	39	(10)
. des pertes fiscales non reconnues	249	143
. de l'utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération	(1 004)	(626)
. Autres	199	24
Total des incidences	(831)	(290)
• Impôt à taux courant	3 093	13 103
• Impôt à taux réduit		
Charge d'impôt du groupe	3 093	13 103
• Taux apparent	27,1 %	33,7 %

6.2.2. Impôts différés par nature

En milliers d'euros	Impôts différés actifs sur ind.départ en retraite	Impôts différés passifs sur location financement	Impôts différés actifs sur autres décalages temporaires	Autres impôts différés passifs	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2008	1 242	(2 110)	5 423	(87)	4 468
• Impact sur le résultat	207	40	(2 940)		(2 693)
• Autres mouvements			798		798
• Autres	(56)		54		(2)
Valeur à la clôture de l'exercice 2008	1 393	(2 070)	3 335	(87)	2 571
Valeur brute au 1^{er} janvier 2009	1 393	(2 070)	3 335	(87)	2 571
• Impact sur le résultat	(293)	320	(677)	92	(559)
• Variations de périmètre	185		(1)		184
Valeur à la clôture de l'exercice 2009	1 285	(1 750)	2 656	5	2 196

Le Groupe n'a pas d'impôts différés actifs non reconnus sur pertes reportables

Note 7 - Information sectorielle

7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2009	2008
• Travail temporaire et recrutement	943 597	1 260 238
• Assistance aéroportuaire	136 019	132 935
• Autres services	61 961	81 791
• Eliminations inter-activités	(13 978)	(23 738)
Total	1 127 598	1 451 227

Comme décrit précédemment, les prestations internes (informatiques, juridiques et de publicité) au secteur Travail temporaire et recrutement sont désormais rattachées à ce secteur diminuant le chiffre d'affaires du secteur « Autres services » et les éliminations inter-activités. Le montant correspondant est de 5,4 M€ pour l'exercice 2008.

7.2. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2009	2008
• Travail temporaire et recrutement	11 438	38 546
• Assistance aéroportuaire	2 313	4 243
• Autres services	(33)	1 583
Total	13 717	44 371

Les effets positifs de modifications du calcul de certaines charges sociales relatives à 2005 ont eu un impact net positif de 7,0 M€ sur le résultat opérationnel de l'exercice 2008.

Les activités de formation sont désormais rattachées au secteur Autres services au lieu de leur affectation au pôle Travail temporaire et recrutement. Le montant correspondant est de 59 K€ pour l'exercice 2008.

7.3. Goodwills par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2009	2008
• Travail temporaire et recrutement	98 493	98 493
• Assistance aéroportuaire	2 753	2 753
Total	101 245	101 245

Ainsi qu'évoqué précédemment, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en remplacement de l'IAS 14 « Information sectorielle » n'a pas eu d'impact quant à l'allocation du goodwill par secteur opérationnel.

Les goodwills de Groupe CRIT ont été affectées par U.G.T. selon les secteurs d'activité du Groupe : Travail temporaire et recrutement, Assistance aéroportuaire et Autres services.

Le Groupe a procédé aux tests de perte de valeur des goodwills à partir des plans d'affaires à 5 ans dans une conjoncture de crise économique persistante. Ces estimations ont été actualisées notamment sur la base d'une hypothèse de reprise économique à partir de 2010 permettant de retrouver les niveaux d'activité de 2007 entre 2012 et 2013.

Ces tests ont été réalisés globalement pour l'U.G.T. Travail temporaire et recrutement puis spécifiquement pour l'Intérim Espagne compte tenu de la spécificité de ce marché.

7.3.1. Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement*Hypothèses de calcul*

Le taux d'actualisation déterminé selon la méthode décrite en note 2.8 est de 8 % en 2009 comme pour 2008.

Le taux de croissance à l'infini est à 1,5 % de même inchangé par rapport à 2008.

Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'U.G.T. Travail temporaire. Ils mettent en évidence une marge suffisante de variation des principales hypothèses sans déclenchement d'une dépréciation.

Sensibilité du test

Le report d'un an de la reconstitution du chiffre d'affaires et de la marge par rapport aux prévisions établies ne déclencherait pas de dépréciation tout comme l'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1 % au lieu de 1,5 %. Le taux d'actualisation maximum avant le déclenchement d'une dépréciation est de 9,7 % contre 8 % retenu dans le test.

7.3.2. Goodwill Intérim Espagne

Le Goodwill concernant l'acquisition des filiales espagnoles en 2006 est de 5,1 M€.

Hypothèses de calcul

Le marché espagnol est beaucoup plus volatil à la baisse comme à la hausse que le marché français. L'Espagne connaît un taux de pénétration du travail temporaire des plus faibles d'Europe, il devrait augmenter dans les prochaines années notamment grâce à l'ouverture à certaines activités aujourd'hui fermées comme la construction et l'administration.

Le plan d'affaires élaboré par le management repose sur un développement du marché du travail temporaire espagnol dans les prochaines années de manière plus importante que sur le territoire français et sur la capacité des filiales espagnoles à répondre à ce surcroît d'activité grâce à un réseau structuré.

Le taux de croissance à l'infini a ainsi été fixé à 2 % en 2009 contre 1,5 % en 2008.

Le taux d'actualisation retenu pour le territoire espagnol est de 9 % contre 8 % en 2008. Le taux du secteur Travail temporaire a été majoré d'une prime de risque d'un point en raison de la volatilité plus forte du marché espagnol.

Résultat du test

La valeur d'utilité de l'U.G.T. résultant de cette analyse est de 17,6 M€ contre une valeur comptable de 16,5 M€.

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill pour l'Intérim Espagne.

Toutefois il n'existe pas une marge suffisante de variation des principales hypothèses sans déclenchement d'une dépréciation.

Sensibilité du test

Le taux d'actualisation maximum avant le déclenchement d'une dépréciation est de 9,4 % contre 9 % retenu dans le test.

L'utilisation d'un taux d'actualisation de 10 % déclencherait une dépréciation de 1,3 M€.

Le report d'un an de la reconstitution du chiffre d'affaires et de la marge par rapport aux prévisions établies déclencherait une dépréciation de 2,2 M€.

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1 % au lieu de 2 % provoquerait une dépréciation de 0,7 M€.

7.4. Autres informations par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Travail temporaire et recrutement	Assistance aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
Exercice 2009					
• Dotation nette aux amortissements	1 098	4 839	403	-	6 340
• Dotation nette aux provisions	3 616	2 267	(24)	-	5 859
• Actifs	319 243	63 203	24 986	97 032	504 464
• Passifs	108 383	46 149	101 883	70 733	327 148
• Acquisitions d'immobilisations	607	6 275	313	(1)	7 194
Exercice 2008					
• Dotation nette aux amortissements	1 213	4 650	869	-	6 733
• Dotation nette aux provisions	4 172	1 735	777	-	6 684
• Actifs	284 058	48 102	152 525	94 781	579 466
• Passifs	117 907	33 058	135 093	119 916	405 974
• Acquisitions d'immobilisations	1 118	6 279	460	-	7 857

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs liés au financement et ceux liés à l'impôt sur le résultat.

7.5. Autres informations

7.5.1. Chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros	2009	2008
• France	1 027 794	1 333 178
• Hors France	99 804	118 049
Total	1 127 598	1 451 227

7.5.2. Actifs non courants par zone géographique

En milliers d'euros	2009	2008
• France	107 483	109 340
• Hors France	24 859	24 513
Total	132 342	133 853

7.5.3. Principaux clients

Ainsi qu'il est précisé dans la note 5.3, le portefeuille clients est très diversifié et le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe ne dépasse jamais 5% des ventes du Groupe. Il n'y a pas de ce fait de dépendance vis-à-vis de clients spécifiques.

Note 8 - Notes sur le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et équivalents de trésorerie déduction faite des découverts bancaires.

En milliers d'euros	2009	2008
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 186	84 501
• Découverts bancaires	29 816	44 032
Trésorerie Nette	62 370	40 469

Une nette amélioration de la trésorerie est constatée avec une variation nette de trésorerie de 21,5 M€ sur l'exercice.

Les principaux points à souligner sont :

- Le maintien d'une capacité d'autofinancement à un niveau élevé à 21,4 M€
- La variation du besoin en fonds de roulement qui dégage 45 M€
- La capacité correspondante du groupe à rembourser ses emprunts soit 38,8 M€

8.1. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euros	2009	2008
• Stocks	98	187
• Clients et comptes rattachés nets	68 217	51 150
• Créances sur l'état et les organismes sociaux	4 035	(2 322)
• Charges constatées d'avances	321	(840)
• Autres tiers actifs nets	3 355	7 225
• Dettes fournisseurs	(992)	4 192
• Dettes fiscales et sociales	(27 151)	(33 239)
• Autres dettes	(2 854)	(900)
Variation du besoin en fonds de roulement	45 029	25 454

Les variations les plus notables en 2009 sont celles des créances clients et des dettes fiscales et sociales.

Le crédit clients a été réduit en période de baisse du chiffre d'affaires mais aussi grâce à la bonne gestion des créances renforcée par la mise en place de la loi LME qui plafonne les délais de règlement à 60 jours.

8.2. Remboursement d'emprunts

En milliers d'euros	2009	2008
• Titrisation	(25 000)	(15 000)
• Prêt à moyen terme	(10 515)	(3 298)
• Crédits baux	(2 697)	(2 438)
• Autres	(615)	(429)
Remboursement d'emprunts	(38 827)	(21 165)

Comme nous l'avons vu en partie 4.6.2.3, le Groupe a remboursé de manière anticipé son emprunt à moyen terme et a réduit son recours à la titrisation de ses créances de 25 M€.

Note 9 - Autres informations

9.1. Résultat par action

	2009	2008
• Résultat revenant aux actionnaires de la société (milliers d'euros)	7 405	25 040
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 144	11 165
• Résultat de base et dilué par action (€ par action)	0,66	2,23

En l'absence d'instruments dilutifs de capitaux propres, le résultat de base est égal au résultat dilué.

9.2. Dividende par action

	2009	2008
• Dividende revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	2 250	2 250
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 144	11 165
• Dividende par action (€ par action)	0,20	0,20

Le nombre total d'actions est de 11 250 000 d'une valeur nominale de 0.36 € par action. Toutes les actions sont entièrement libérées. Aucune action ne dispose d'un droit préférentiel quant au versement de dividendes.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2009 est de 11 123 375.

Un dividende de 0.20 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, représentant une distribution totale de 2 250 K€, sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 25 juin 2010.

9.3. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	Donné / reçu	Origine	Echéance	2009	2008
Avals cautions et garanties					
• Cautions des banques en faveur de Crit SAS ⁽¹⁾	Reçu	Garantie financière	juin-10	73 645	75 826
• Cautions du Crédit Lyonnais en faveur de Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim ⁽¹⁾	Reçu	Garantie financière	juin-10	18 682	18 403
• Cautions de la Socamett en faveur de MAYDAY ⁽¹⁾	Reçu	Garantie financière	juin-09		284
• Cautions de la banque Populaire en faveur de Groupe Crit	Reçu	Cautions	févr-09		3 000
• Cautions données par Groupe Crit au Crédit du Maroc pour Crit Maroc	Donné	Cautions	Illimitée	1 368	1 576
Autres engagements					
• Divers	Donné	Divers		2 717	3 189

⁽¹⁾ Les garanties financières consenties par les banques en faveur des sociétés CRIT SAS, AB INTERIM, LES COMPAGNONS, LES VOLANTS et MAYDAY dans le cadre de leurs activités de travail temporaire et en application des dispositions de l'article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail ont une durée limitée d'une année et sont renouvelables chaque année. Rappelons d'autre part que la capacité maximum de tirage du Groupe est de 75 M€ pouvant être étendue à 110 M€ au titre du contrat de titrisation et de 80 M€ dans le cadre du principal contrat d'affacturage.

9.4. Engagements commerciaux et obligations contractuelles

En milliers d'euros	Total	<1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
• Obligations en matière de location simple immobilière	9 767	5 543	4 224	
• Obligations en matière de location simple mobilière	3 118	1 856	1 262	
Total	12 885	7 399	5 486	

L'ensemble des loyers réglés au titre de l'exercice 2009 s'élève à 21 149 K€.

9.5. Informations sur les parties liées

Les parties liées selon la norme IAS 24 sont les parties sur lesquelles le Groupe a la capacité d'exercer un contrôle ou une influence significative et réciproquement. Toutes les opérations commerciales conclues avec les entités non consolidées sont effectuées dans des conditions normales d'activité du marché.

9.5.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations attribuées par le Groupe aux principaux dirigeants - Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués - s'élèvent en 2009 à 492 milliers d'euros et en 2008 à 492 milliers. Aucun avantage postérieur à l'emploi ni de prêt aux dirigeants n'a été octroyé.

9.5.2. Autres parties liés

Les transactions avec les autres parties liées sont principalement :

- Des locations consenties aux conditions de marché par des SCI, dont la gérance est assurée par Claude GUEDJ ou Nathalie JAOUÏ, administrateurs et dont les administrateurs de la société Groupe CRIT sont tous associés.
- Des ventes facturées par le Groupe aux sociétés consolidées par mise en équivalence (SME) : Handling Partner Gabon et SCCV 50 Av Porte de Villiers

En milliers d'euros	2009	2008
Locations facturées au Groupe par des SCI		
• SCI LES ARCHES DE CLICHY	183	352
• SCI MARSÏ	128	235
• SCI HUGO MOREL	63	67
• SCI LA PIERRE D'AUDINCOURT (DU HAVRE)	30	33
• SCI LA PIERRE DE SENS	14	23
• SCI LA PIERRE LUTTERBACH	16	22
• SCI LA PIERRE DE ROUEN	14	20
• SCI LA PIERRE DE SAINT DENIS	16	9
• SCI LA PIERRE DE MELUN	14	20
• SCI LA PIERRE DE TOULON	19	18
• SCI LA PIERRE D'AUBAGNE	13	15
• SCI LA PIERRE D'AUXERRE	9	13
• SCI LA PIERRE DE QUIMPER	8	12
• SCI LA PIERRE DE CHOISY	16	9
	543	847
Ventes facturées par le Groupe		
• Handling Partner Gabon	607	590
• SCCV 50 AV. DE LA PORTE DE VILLIERS	73	113
	680	703

Les informations financières résumées des sociétés mises en équivalence sont d'autre part les suivantes :

En milliers d'euros	Handling Partner Gabon	SCCV Les Charmes	SCCV 50 Av. Porte de Villiers
• Actif immobilisé	1 279		
• Actif circulant	2 696	304	990
• Capitaux propres	1 733	(10)	360
• Dettes	2 242	314	630
Total Bilan	3 975	304	990
• Chiffre d'affaires	5 657	-	6 148
• Résultat net	313	(11)	359

Enfin le Groupe CRIT n'est détenant par aucune société-mère publiant des comptes IFRS disponibles pour le public.

9.6. Evénements post clôture

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers 2009 n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

9.7. Effectifs

La répartition par métier de l'effectif permanent du Groupe est la suivante (effectif à la clôture) :

	31.12.2009	31.12.2008
• Travail temporaire (salariés permanents)	1 602	1 792
• Assistance aéroportuaire	2 329	2 305
• Autres	662	760
Total	4 593	4 857

Dont effectifs des sociétés mises en équivalence : 186 en 2009 (154 en 2008).

9.8. Périmètre de consolidation

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		2008	2007	
• Groupe Crit (Saint-Ouen)	622 045 383	Société mère		Intégration globale
Travail temporaire et recrutement				
• CRIT INTERIM (Saint-Ouen)	303 409 247	98,90	98,90	Intégration globale
• LES VOLANTS (Saint-Ouen)	301 938 817	98,83	98,83	Intégration globale
• LES COMPAGNONS (Paris)	309 979 631	95,00	95,00	Intégration globale
• AB INTERIM (Saint-Ouen)	642 009 583	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT (Paris)	451 329 908	99,65	99,65	Intégration globale
• MAYDAY TRAVAIL TEMPORAIRE (Paris) ⁽¹⁾	344 027 180	-	99,62	Intégration globale
• EURISTT (Saint Ouen)	324 551 464	100,00	100,00	Intégration globale
• RUSH (Saint-Ouen)	692 039 183	97,90	97,90	Intégration globale
• HILLARY (Saint-Ouen)	304 668 510	99,90	99,90	Intégration globale
• COMPUTER ASSISTANCE (Saint-Ouen)	732 050 018	95,00	95,00	Intégration globale
• PROPARTNER (Allemagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT INTERIM (Suisse)	NA	99,65	99,65	Intégration globale
• CRIT ESPANA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT CARTERA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA OUTSOURCING SL (Espagne) ⁽²⁾	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA ESPECIALIDADES DE EXTERNALIZACION SL (Espagne) ⁽³⁾	NA	100,00	-	Intégration globale
• CRIT SEARCH (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT HR (Irlande)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT SRO (Slovaquie)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT MAROC (Maroc)	NA	98,67	98,67	Intégration globale
• C-SERVICES (Maroc)	NA	99,87	99,87	Intégration globale
• CRIT RH (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT TUNISIE (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT ITALIA (Italie) ⁽⁴⁾	NA	-	99,00	Intégration globale
Assistance aéroportuaire				
• PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE (Tremblay en France)	502 637 960	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY CUSTOMER ASSISTANCE ⁽⁵⁾	515 212 801	99,84	-	Intégration globale
• ORLY RAMP ASSISTANCE ⁽⁵⁾	515 212 769	99,84	-	Intégration globale
• TERMINAL ONE ASSISTANCE ⁽⁵⁾	515 212 785	99,84	-	Intégration globale
• RAMP TERMINAL ONE ⁽⁵⁾	515 192 763	99,84	-	Intégration globale
• EURO SURETE (Tremblay en France)	399 370 386	95,00	95,00	Intégration globale
• AIRLINES GROUND SERVICES (Tremblay en France)	411 545 080	99,64	99,64	Intégration globale
• AERO HANDLING (Tremblay en France)	398 776 799	99,61	99,61	Intégration globale
• ASSISTANCE MATERIEL AVION (Tremblay en France)	410 080 600	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING MAINTENANCE (Tremblay en France)	404 398 281	99,68	99,68	Intégration globale

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		2008	2007	
• EUROPE HANDLING ROISSY (Tremblay en France)	401 300 983	99,68	99,68	Intégration globale
• GROUPE EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	401 144 274	99,84	99,84	Intégration globale
• INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AERIEN (Tremblay en France)	409 514 791	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	395 294 358	99,77	99,77	Intégration globale
• AWAC TECHNICS (Saint Ouen)	412 783 045	99,60	99,60	Intégration globale
• EUROPE HANDLING CORRESPONDANCE (Tremblay en France)	441 318 433	99,84	99,84	Intégration globale
• AWAC TECHNICS MAROCCO (Maroc) ⁽⁶⁾	NA	99,60	-	Intégration globale
• CONGO HANDLING (Congo)	NA	60,90	60,90	Intégration globale
• HANDLING PARTNER GABON (Gabon)	NA	33,95	33,95	Mise en équivalence
• SKY HANDLING PARTNER SIERRA LEONE ⁽⁷⁾	NA	79,87	-	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER Cork (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
Autres services				
OTESSA (Saint-Ouen)	552 118 101	99,00	99,00	Intégration globale
CRIT CENTER (Saint-Ouen)	652 016 270	95,00	95,00	Intégration globale
E.C.M. (Saint-Ouen)	732 050 034	99,00	99,00	Intégration globale
ECM TEHNOLOGIE (Roumanie)	NA	99,00	99,00	Intégration globale
MASER (Saint-Ouen)	732 050 026	99,94	99,94	Intégration globale
LEBREC (Saint-Ouen)	572 181 097	95,00	95,00	Intégration globale
R.H.F. (Saint-Ouen)	343 168 399	95,00	95,00	Intégration globale
ATIAC (Saint-Ouen)	690 500 871	50,00	50,00	Intégration globale
ARIANE MEDICAL (Saint-Ouen)	334 077 138	95,00	95,00	Intégration globale
RH EXTERNETT (Colombes)	489 466 474	100,00	100,00	Intégration globale
SCI SARRE COLOMBES	381 038 496	99,66	98,66	Intégration globale
SCI RUITZ LES MEURETS (Barlin)	310 728 258	90,00	90,00	Intégration globale
SCI RIGAUD PREMILHAT (Bois Rigaud)	312 086 390	90,00	90,00	Intégration globale
SCI MARCHE A MEAUX	384 360 962	99,00	99,00	Intégration globale
SCI DE LA RUE DE CAMBRAI	403 899 818	99,66	98,66	Intégration globale
SCI ALLEES MARINES	381 161 595	99,00	99,00	Intégration globale
SCCV LES CHARMES	491 437 018	47,50	47,50	Mise en équivalence
SCCV 50, AV. PORTE DE VILLIERS	492 855 648	50,00	50,00	Mise en équivalence

⁽¹⁾ Société dissoute par anticipation le 22 octobre 2009 ; ⁽²⁾ Changement de dénomination sociale de la société Auxiple ;

⁽³⁾ Création le 9 janvier 2009 ; ⁽⁴⁾ Société dissoute le 12 janvier 2009 ; ⁽⁵⁾ Création le 1^{er} octobre 2009 ; ⁽⁶⁾ Création le 16 novembre 2009 ;

⁽⁷⁾ Création le 17 décembre 2009

Le Groupe n'a aucun engagement d'achat d'actions vis-à-vis d'actionnaires minoritaires.

G. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

ACE Auditeurs et Conseils d'Entreprise

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires

Groupe CRIT

152 bis, Avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe CRIT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.1.1, 2.6 et 7.3 aux états financiers. Ces estimations ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité, comme indiqué dans la note 2.1.1. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

ACE Auditeurs et Conseils d'Entreprise



Alain Auvray

A. Bilan

Bilan Actif

En milliers d'euros	Notes	2009			2008	2007
		Brut	Amort. Dépréc.	Net	Net	Net
• Immobilisations incorporelles	3-4-5	1 882	1 848	34	44	18
• Immobilisations corporelles	3-4	1 754	947	807	871	943
• Immobilisations financières	3-5	120 990	2 724	118 266	119 332	120 570
Total Actif immobilisé		124 627	5 519	119 108	120 247	121 531
• Clients et comptes rattachés	6	494	6	488	2 279	1 971
• Autres actifs	7	102 431	2 834	99 597	121 372	144 932
• Disponibilités	8	49 977		49 977	44 987	16 877
Total Actif circulant		152 902	2 841	150 061	168 638	163 780
Total de l'Actif		277 529	8 360	269 169	288 885	285 311

Bilan Passif

En milliers d'euros	Note	2009	2008	2007
• Capital	9	4 050	4 050	4 050
• Réserves		110 524	91 329	68 899
• Report à nouveau		24		
• Résultat de l'exercice		32 602	21 445	25 782
Total capitaux propres	9	147 200	116 824	98 731
• Provisions pour risques et charges	5	158	366	89
Total provisions pour risques et charges		158	366	89
• Emprunts et dettes financières	10	21 449	44 013	30 598
• Fournisseurs et comptes rattachés		464	1 632	840
• Dettes fiscales et sociales	11	240	501	2 711
• Autres dettes		99 658	125 548	152 340
Total dettes		121 811	171 694	186 489
Total du Passif		269 169	288 885	285 311

B. Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	2009	2008	2007
• Chiffre d'affaires	13	5 224	7 015	6 120
• Reprise de provisions		266	9	252
• Autres produits		31	19	364
Produits d'exploitation		5 521	7 043	6 736
• Autres charges externes		(2 936)	(3 834)	(2 622)
• Impôts et taxes		(180)	(183)	(202)
• Salaires et traitements	14	(970)	(1 248)	(1 225)
• Charges sociales		(367)	(454)	(461)
• Dotation aux amortissements		(113)	(115)	(162)
• Dotation aux provisions		(49)	(277)	
• Autres charges		(231)	(250)	(1)
Variation de trésorerie		(4 846)	(6 361)	(4 673)
Résultat d'exploitation		675	682	2 063
Résultat financier	15	32 446	20 874	23 642
Résultat exceptionnel	16	(157)	(1 069)	13
Bénéfice avant impôt		32 964	20 487	25 718
• Impôt sur les bénéfices		(362)	958	65
Résultat net		32 602	21 445	25 782

C. Tableau de financement

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Résultat net de l'exercice	32 602	21 445	25 782
• Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	73	75	77
• Dotation nette aux provisions	(208)	316	(156)
• Plus / (moins) values sur cessions d'immobilisations corporelles	0	0	(4)
Marge brute d'autofinancement	32 467	21 836	25 700
• (Augmentation / réduction) des créances clients et comptes rattachés	1 791	(308)	(795)
• (Augmentation / réduction) des autres débiteurs	21 769	16 597	(115 746)
• (Augmentation / réduction) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1 168)	792	(374)
• (Augmentation / réduction) des dettes fiscales et sociales	(261)	(2 210)	2 193
• (Augmentation / réduction) des autres passifs à court terme	(25 884)	(19 870)	80 269
Flux liés aux opérations d'exploitation	28 714	16 837	(8 753)
• Dividendes versés	(2 226)	(3 353)	(2 810)
• (Augmentation / réduction) nette des dettes financières à plus et à moins d'un an	(10 565)	(6 333)	13 798
Flux liés aux opérations financières	(12 791)	(9 686)	10 988
• Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(28)	(42)
• Produits de cessions d'immobilisations corporelles			4
• Variation des autres immobilisations financières	1 065	1 238	(8)
Flux liés aux opérations d'investissements	1 065	1 210	(46)
Variation de la trésorerie	16 988	8 361	2 189
• Trésorerie au 1 ^{er} janvier	12 536	4 175	1 986
Variation de trésorerie	16 988	8 361	2 189
• Trésorerie au 31 décembre	29 524	12 536	4 175

D. Annexe aux comptes sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2008 et 2007

Note 1 - Evénements de l'exercice

Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes

La préparation des états financiers nécessite la détermination par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité de l'exploitation.

Dans le contexte conjoncturel actuel, l'exercice de prévision de l'activité est rendu plus difficile, aussi le groupe a précisé les hypothèses retenues. Le domaine ayant notamment fait l'objet de travaux particuliers est l'évaluation des titres de participation, tel que décrit dans la note 2 D.

Dissolution de la filiale CRIT Italia

La filiale CRIT Italia a été dissoute le 12 janvier 2009.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

A. Application des conventions comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des droits audiovisuels enregistrés à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. Compte tenu des faibles perspectives actuelles de commercialisation de ces droits, une provision pour dépréciation a été constituée.

C. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

L : Linéaire

D : Dégressif

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
• Constructions	40	L
• Installations techniques, matériel outillage	10	D-L
• Installations générales, agencements et aménagements	10	L
• Matériel de transport	5	L
• Matériel de bureau et informatique	3-5	D-L
• Mobilier	5	L

Les amortissements dégressifs sont traités en amortissements dérogatoires.

Comptes sociaux au 31 décembre 2009

D. Participations et autres titres

A la date d'entrée dans le patrimoine, les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les titres sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité. Elle est déterminée sur les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction à l'origine et tient compte notamment des perspectives de rentabilité future. Ces estimations ont été actualisées notamment sur la base d'une hypothèse de reprise économique à partir de 2010 permettant de retrouver les niveaux d'activité de 2007 entre 2012 et 2013.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

G. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les indemnités pour départ à la retraite, non constatées dans les comptes, sont mentionnées parmi les engagements hors bilan.

H. Intégration fiscale

Le Groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises.

En tant que société tête de groupe, GROUPE CRIT est seule redevable de l'impôt sur les résultats, de l'imposition forfaitaire annuelle, en application des dispositions de l'article 223 A du CGI.

L'impôt sur les résultats ou l'économie éventuelle liée à l'intégration fiscale est comptabilisé par chaque société, y compris la société tête de groupe.

Note 3 – Etat de l'actif immobilisé

Bruts (En milliers d'euros)	2007	Reclassement	Acquisitions	Cessions	2008	Acquisitions	Cessions	2009
• Droits audiovisuels	777				777			777
• Licences	1 070		26		1 096	17	26	1 087
• Droit au bail	18				18			18
Immobilisations incorporelles	1 865		26		1 891	17	26	1 882
• Terrains	440				440			440
• Constructions	267				267			267
• Installations techniques	28				28			28
• Installations générales	874		2		876			876
• Matériel de bureau, info, mobilier	134				134	9		143
Immobilisations corporelles	1 743		2		1 745	9		1 754
• Titres de participation	121 606		1 274	1 435	121 445		512	120 933
• Prêts	36			7	29			29
• Dépôts et cautionnements	7		20		27	1		28
• Dividendes à recevoir								
Immobilisations financières	121 650		1 294	1 442	121 502	1	512	120 990
Total général	125 258		1 322	1 442	125 138	27	538	124 626

Note 4. Etat des amortissements

Amortissements (En milliers d'euros)	2007	Dotations	Reprises	2008	Dotations	Reprises	2009
• Licences	1 070			1 070	1		1 071
Immobilisations incorporelles	1 070			1 070	1		1 071
• Constructions	27	13		40	13		53
• Installations techniques	26	1		27	1		28
• Installations générales	616	59		675	57		732
• Matériel de bureau, info, mobilier	130	2		132	1		133
Immobilisations corporelles	799	75		874	72		946
Total général	1 869	75		1 944	73		2 017

Note 5. Etat des provisions

Provisions (En milliers d'euros)	2007	Dotations	Reprises	2008	Dotations	Reprises	2009
• Provision pour litiges fournisseurs	89	277		366	39	257	148
• Provision pour autres litiges					10		10
Total provisions risques et charges	89	277		366	49	257	158
• Provision dépréciation droits audiovisuels	777			777			777
• Provision dépréciation titre participations	1 080	1 273	183	2 170	708	154	2 724
• Provision dépréciation comptes clients	6			6			6
• Provision dépréciation comptes courants groupe et associés	1 657	1 708	1 577	1 788	1 090	161	2 717
• Provision dépréciation des VMP	184	485	222	447		447	
Total provisions pour dépréciation	3 704	3 466	1 982	5 188	1 798	762	6 224
Total général	3 793	3 743	1 982	5 554	1 847	1 019	6 382

Note 6. Clients et comptes rattachés

Ces créances, à moins d'un an d'échéance, concernent essentiellement les sociétés du groupe.

Note 7. Autres actifs

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Fournisseurs débiteurs	13	51	13
• Impôt sur les bénéfices	4 211	7 792	
• TVA	63	258	99
• Comptes courants groupe et associés	10 655	7 720	41 278
• Charges constatées d'avance	101	157	189
• Autres	87 388	107 182	105 011
• Dépréciation	(2834)	(1 788)	(1 657)
Total	99 596	121 372	144 933

Dans les autres actifs figure le dépôt prévu dans le contrat de titrisation considéré comme un actif réalisable à court terme.

Note 8. Disponibilités

Les disponibilités intègrent les actions propres représentant 1,13 % du capital social.

Comptes sociaux au 31 décembre 2009

Inventaire des valeurs du portefeuille

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture		Montant à la clôture	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
FCP	7 587	7 586	9 528	9 529
Actions propres	1 236	789	1 673	2 279
Total	8 823	8 375	11 201	11 808

En 2008, les actions propres ont fait l'objet d'une dépréciation afin de ramener la valeur comptable du portefeuille à la valeur du marché.

Note 9. Capitaux propres

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture exercice	Création dim. Valeur nominale	Création incorporation réserves	
Actions ordinaires	11 250 000			0,36

Capitaux propres

En milliers d'euros	2007	Autres variations	Affectation résultat	2008	Autres variations	Affectation résultat	2009
• Capital	4 050			4 050			4 050
• Réserve légale	405			405			405
• Autres réserves	68 494	22	22 408	90 924		19 195	110 119
• Report à Nouveau						24	24
Capitaux propres hors résultat de l'exercice	72 949	22	22 408	95 379		19 195	114 598
• Résultat de l'exercice	25 782		(25 782)	21 445		(21 445)	32 602
• Dividendes			3 375			2 250	
Total	98 731	22	1	116 824			147 200

Note 10. Dettes financières

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Emprunts auprès des établissements de crédit		10 515	13 798
• Cautionnements reçus	1	1	1
• Découverts bancaires	20 453	32 451	12 703
• Comptes courants du groupe et associés	996	1 046	4 096
Total des dettes financières	21 450	44 013	30 598

L'échéancier des dettes financières s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Partie à court terme	20 454	35 466	16 001
• Partie à long terme	996	8 547	14 597
Total des dettes financières	21 450	44 013	30 598

Note 11. Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Personnel	32	32	65
• Organismes sociaux	60	98	172
• Impôt sur les bénéfices			2 173
• T.V.A.	127	346	273
• Autres charges fiscales	21	25	27
Total des dettes fiscales et sociales	240	501	2 710

Note 12. Soldes et opérations groupe

Les soldes et flux avec les sociétés liées sont les suivants :

En milliers d'euros	2009	2008	2007
ACTIF			
• Clients	427	2 210	1 963
• Comptes courants	10 655	15 350	41 278
PASSIF			
• Fournisseurs	11	204	341
• Comptes courants	99 193	125 945	155 457
PRODUITS			
• Chiffre d'affaires	5 164	6 988	6 120
• Intérêts	917	2 431	2 321
• Dividendes	33 259	23 715	26 182
CHARGES			
• Autres charges externes	464	308	390
Intérêts	232	877	738

En juin 2002, le groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales destiné à financer l'acquisition d'Euristt. Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le Groupe. En conséquence, le Groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours. Cet engagement est pris vis-à-vis d'Ester Finance titrisation pour la durée du contrat. En janvier 2007, ce programme a été renouvelé pour une période de 6 ans.

Les comptes courants passif correspondent pour un montant de 97 011 milliers d'euros aux créances cédées par les filiales de Groupe Crit dans le cadre de la titrisation.

Note 13. Chiffre d'affaires

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué par la refacturation des frais de gestion auprès des filiales.

Note 14. Effectif et rémunération des dirigeants

L'effectif au 31 décembre 2009 est de 7 personnes.

La rémunération des organes d'administration et de direction s'est élevée au titre de l'exercice 2009 à la somme de 492 milliers d'Euros.

Comptes sociaux au 31 décembre 2009

Note 15. Résultat financier

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Dépréciation immobilisations financières	(708)	(1 274)	0
• Reprise dépréciation immobilisations financières	154	184	
• Dépréciation comptes courants	(1 090)	(1 709)	(687)
• Reprise dépréciation comptes courants	43	1 578	
• Dépréciation titres		(485)	(184)
• Reprise dépréciation titres	446	223	
• Intérêts sur emprunts	(51)	(557)	(596)
• Intérêts sur découverts	(591)	(2 044)	(2 828)
• Intérêts sur comptes courants (net)	685	1 554	1 583
• Dividendes	33 260	23 716	26 183
• Produits sur placements	258	(294)	(8)
• Gains et Pertes de change	1		
• Autres	39	(18)	179
Net	32 446	20 874	23 642

Note 16. Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Plus ou moins values cessions d'immobilisations (*)	(154)	(1 071)	3
• Penalités sur droits enregistrement et contrôle fiscal			
• Autres	(3)	2	9
Net	(157)	(1 069)	12

(*) La perte exceptionnelle correspond à la vnecac des titres de participation de CRIT ITALIA

Note 17. Détail des charges à payer

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Fournisseurs factures non parvenues	222	954	144
• Dettes provisionnées congés payés et salaires	44	42	87
• Etat impôts et taxes à payer	20	23	21
• Assurances à payer	12	12	211
• Intérêts courus sur emprunts		15	298
• Banque intérêts courus à payer	2	8	13
Total	300	1 054	774

Note 18. Détail des produits à recevoir

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Clients factures à établir	0	66	5
• Fournisseurs avoirs à recevoir	13	51	13
• Assurances à recevoir	0	35	214
Total	13	152	232

Note 19. Nature des charges constatées d'avance

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Exploitation	96	157	188
Total	96	157	188

Note 20. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
2009			
• Résultat courant	33 122	364	32 758
• Résultat exceptionnel	(157)	(1)	(156)
Résultat comptable	32 965	363	32 602

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
2008			
• Résultat courant	21 556	(958)	22 514
• Résultat exceptionnel	(1 069)		(1 069)
Résultat comptable	20 487	(958)	21 445

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
2007			
• Résultat courant	25 705	(65)	25 770
• Résultat exceptionnel	13		13
Résultat comptable	25 718	(65)	25 782

Note 21. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2009	2008	2007
• Provision indemnités de départ à la retraite	23	106	105
• Engagements donnés sur emprunts ⁽¹⁾	3 578	3 786	2 460
• Engagements donnés sur credit bail	0	196	2 428
• Engagements reçus d'un établissement bancaire	0	3 000	2 750

⁽¹⁾ dont caution donnée par Groupe Crit pour Crit Maroc et Otessa

Note 22. Fiscalité latente

Il n'existe pas de montant significatif à cet égard.

Note 23. Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue directement (en %)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales dont la valeur brute excède 1% du capital de GROUPE CRIT SA soit 40 500 euros										
<i>1 - Filiales Françaises :</i>										
EURISTT	22 801	81 265	100,00	110 018	110 018			24 144	12 264	16 417
GROUPE EUROPE HANDLING	80	4 011	99,84	4 812	4 812	2 656		18 591	2 980	2 722
MASER ⁽²⁾	154	-1 025	99,94	2 430	608			26 589	-333	
CRIT INTERIM	1 530	62 926	98,90	885	885			2 594	7 478	10 063
HILLARY	8	66	99,90	761	7			808	-17	29
ARIANE MEDICAL	8	118	95,00	141	141			0	-1	
SCI MARCHÉ A MEAUX	2	153	99,00	107	107			9	3	
RH EXTERNETT ⁽¹⁾⁽²⁾	100	-1 078	100,00	100	0	1 150		292	-242	
CRIT CENTER	53	952	95,00	85	85			5 225	166	
SCI ALLEES MARINES	2	114	99,00	76	76			9	6	
RUSH	76	33	97,90	75	75	14		1 433	13	48
OTESSA	30	223	99,00	72	72	9	2 210	1 590	111	133
LES COMPAGNONS	46	5 595	95,00	43	43			123 882	583	2 982
<i>2 - Filiales Étrangères :</i>										
SKY HANDLING PARTNER	1 220	1 646	100,00	1 037	1 037	260		10 432	0	
CRIT MAROC	132	849	98,67	137	137	900	1 368	1 492	212	104

Note 23. Tableau des filiales et participations (suite)

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
B. Renseignements globaux sur les titres dont la valeur brute excède 1% du capital de GROUPE CRIT SA soit 40 500 euros										
<i>1 - Filiales Françaises :</i>										
E.C.M.	31	1 329	99,00	30	30			19 639	504	
SCI RUITZ LES MEURETS	15	79	90,00	14	6			0	0	
SCI RIGAUT PREMILHAT	15	104	90,00	12	12			15	11	
ATIAC ⁽¹⁾	23	-142	50,00	11		37		0	0	
C-SERVICES	9	934	90,00	9	9			652	25	
R.H.F. ⁽¹⁾	8	-376	95,00	7	7	1 024		5 508	-594	55
EUROSURETE	8	-22	95,00	7	7			0	-6	
COMPUTER	30	86	95,00	3	3			2 199	22	93
LEBREC	152	44	95,00	NS	NS	40		131	41	
AB INTERIM	23	1 703	95,00	NS	NS			21 203	50	614
<i>2 - Participations dans les sociétés françaises :</i>										
SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS	1	359	50,00	NS	NS	166		6 148	359	
<i>3 - Filiales étrangères :</i>										
CRIT HR (Irlande) ⁽¹⁾⁽²⁾	30	-543	95,00	29	0	490		0	-8	
CRIT RH (Tunisie)	19	103	95,00	19	19	57		375	-1	
CRIT SRO (Slovaquie)	6	-134	100,00	6	6	133		0	-16	
CRIT TUNISIE	5	113	95,00	5	5	80		974	45	

⁽¹⁾ Avances dépréciées à 100% ⁽²⁾ Dépréciation sur titres N/S : Non Significant



E. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

ACE Auditeurs et Conseils d'Entreprise

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

(Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux actionnaires

Groupe CRIT

152 bis, Avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe CRIT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2.D. « Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels, la société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Ces estimations ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité, comme décrit dans la note 1 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de la méthodologie mise en œuvre par la société et vérifié les calculs de détermination des dépréciations des titres comptabilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

ACE Auditeurs et Conseils d'Entreprise



Alain Auvray

Attestation du responsable du rapport financier

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Saint-Ouen, le 30 avril 2010

Claude Guedj



Président Directeur Général

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2010

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter l'activité de notre société, de l'ensemble de notre groupe et de ses filiales par pôle, et de vous fournir toutes informations de nature juridique.

Nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, qui vous sont présentés, ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

LES CHIFFRES CLES

En millions d'euros	2009	2008
• Chiffre d'affaires	1 127,6	1 451,2
• Résultat opérationnel	13,7	44,4
• Résultat opérationnel (hors éléments non récurrents)*	13,7	39,3
• Coût de l'endettement net	(2,3)	(5,5)
• Résultat avant impôts	11,4	38,9
• Résultat net	8,5	26,0
• Résultat net part du Groupe	7,4	25,0
• Résultat net par action en euros	0,66	2,23

(*) *Eléments non récurrents principalement liés à la modification du calcul des cotisations sociales sur l'exercice 2008*

L'activité et les résultats de l'exercice démontrent la capacité du groupe Crit à faire face à une forte dégradation de ses marchés dans un contexte économique général difficile.

Face à cette situation, le groupe a réagi rapidement en engageant les mesures d'adaptation nécessaires pour défendre sa rentabilité, tout en préservant sa capacité de rebond pour profiter pleinement de la reprise.

Ainsi, malgré un contexte économique dégradé, notre groupe a su mieux résister que son marché de référence, le travail temporaire, et a remporté des succès importants.

Cette capacité d'adaptation et de résistance permet ainsi à notre groupe d'afficher un exercice 2009 profitable, marqué par une inflexion positive de l'activité au second semestre.

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'établit à 1 127,6 M€ contre 1 451,2 M€ en 2008, en baisse de 22,3 %, impacté par le contexte général exceptionnellement difficile de 2009. Le second semestre a toutefois été marqué par une inflexion positive de l'activité de notre pôle principal.

L'examen par pôle démontre que **le pôle travail temporaire et recrutement** a été particulièrement touché par les conditions de marché : son chiffre d'affaires, à 943,6 M€ affiche un recul de 25,1 % par rapport à 2008. Après un premier semestre en baisse de près de 33 %, le second semestre affiche toutefois une baisse plus limitée de 17,8 %.

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Le poids du pôle dans l'activité totale du groupe (avant éliminations inter-activités) passe ainsi de 85,5 % en 2008 à 82,7 % en 2009.

Le pôle multiservices a fait preuve d'une bonne résistance sur l'année, avec un chiffre d'affaires (avant éliminations inter-activités) de 198,0 M€ en repli limité de 7,8 % par rapport à 2008.

Cette bonne résistance a été principalement portée par les activités aéroportuaires qui concentrent près de 72 % du chiffre d'affaires du pôle.

Le contexte économique dégradé a impacté de façon significative les résultats de l'exercice. Ainsi, le résultat opérationnel 2009 ressort à 13,7 M€, soit 1,2 % du chiffre d'affaires, contre un résultat opérationnel (hors éléments non récurrents) de 39,3 M€ en 2008.

Rappelons en effet que le résultat opérationnel 2008 avait profité d'éléments non récurrents positifs à hauteur de 5 M€, principalement liés à la modification du calcul des cotisations sociales.

L'analyse semestrielle du résultat opérationnel montre un net redressement sur la seconde période de l'année : le résultat opérationnel qui s'établissait à 4,4 M€ au premier semestre a plus que doublé et ressort à 9,3 M€ au 2^{ème} semestre. Ce redressement traduit notamment les effets des mesures prises par le groupe pour défendre sa profitabilité, qui ont généré plus de 10 M€ d'économies sur l'exercice et ont eu un effet significatif et positif sur les résultats du second semestre.

Les deux pôles d'activité bénéficient d'un résultat opérationnel positif :

- le pôle travail temporaire affiche un résultat opérationnel de 11,4 M€ dont 8,2 M€ dégagés sur le second semestre grâce à l'amélioration de l'activité et aux bénéfices des mesures d'économie ;
- le pôle multiservices enregistre un résultat opérationnel de 2,3 M€.

Notre résultat financier s'améliore sensiblement : il s'établit à (2,3) M€ contre (5,5) M€, en progression de plus de 3 M€.

Le résultat avant impôts et le résultat net part du groupe s'établissent respectivement à 11,4 M€ et à 7,4 M€.

Bilan

Avec des capitaux propres de près de 179 M€ et une trésorerie nette positive de 21,5 M€, le bilan 2009 traduit un nouveau renforcement significatif de la situation financière du groupe.

L'amélioration de la trésorerie résulte pour l'essentiel de la bonne gestion de notre poste clients, ce qui nous a permis de générer près de 45 M€ de flux financiers positifs liés à l'amélioration du BFR sur l'année.

Cette variation positive du BFR provient d'une part de l'application de la loi LME instaurant des termes de paiement maximum de 60 jours et d'autre part de la baisse du chiffre d'affaires.

L'ACTIVITE DU GROUPE PAR PÔLE

Concernant les informations sectorielles présentées ci-dessous, il convient de prendre en considération les éliminations inter-pôles qui s'élèvent à (14,0) M€ pour 2009 et à (23,7) M€ pour 2008.

Le pôle travail temporaire et recrutement

En millions d'euros	2009	2008
• Chiffre d'affaires	943,6	1 260,2
• Résultat opérationnel	11,4	38,5

A fin 2009, notre pôle travail temporaire et recrutement compte un réseau de 426 agences dont 53 agences à l'étranger, en Espagne, en Tunisie, au Maroc, en Suisse et en Allemagne.

La dégradation de l'activité économique amorcée au second semestre 2008 s'est très significativement amplifiée au cours du 1^{er} semestre 2009 marqué par un très fort recul de la demande des entreprises.

Dans ce contexte exceptionnellement difficile, notre groupe a su néanmoins mieux résister que son marché de référence et ses principaux comparables et affiche un net redressement de ses résultats au second semestre.

Le chiffre d'affaires du pôle s'établit à 943,6 M€, en recul de 25,1 % par rapport à l'année 2008.

En France, (où le groupe réalise près de 92 % de l'activité totale du pôle), le chiffre d'affaires ressort à 864,7 M€, en repli de 25,6 %, en ligne avec l'évolution du marché sur la période, en baisse de 26,2 %.

L'analyse trimestrielle de l'activité montre une amélioration constante au fil des mois : Après 3 premiers trimestres en baisse respective de 33,5 %, 32,3 % et 23,8 %, le quatrième trimestre est particulièrement encourageant, avec un repli de l'activité limité à 10,6 %.

Au cours de l'exercice, notre groupe a conforté ses positions tant sectorielles qu'au niveau de son portefeuille de clientèle : Notre présence auprès des PME reste très forte puisqu'elle concentre 65,1 % de l'activité exercée, contre 34,9 % pour les grands comptes.

L'analyse sectorielle de l'activité montre une baisse significative de notre activité dans l'Industrie (-32,1 %) principalement pénalisée par le secteur automobile qui est l'un des secteurs les plus affectés par la crise. Notre groupe a particulièrement bien résisté dans le secteur du BTP avec un repli limité du chiffre d'affaires de -6,2 % sur un marché en baisse de plus de 15 %. Notre évolution dans le secteur tertiaire est parfaitement en ligne avec le marché français (-15,5 %).

Nos autres prestations RH, qui regroupent le recrutement, le placement et le reclassement montrent une évolution contrastée. Nos activités de recrutement, qui subissent les difficultés du marché de l'emploi, s'inscrivent en baisse de 35 %, dans un marché en recul de 38,4 % sur l'année. A contrario, les activités de placement et de reclassement progressent de 25 % et continueront à bénéficier en 2010 et 2011 de notre sélection par Pôle emploi pour assurer l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

A l'international, (où le groupe réalise 8,3 % de l'activité du pôle), notre chiffre d'affaires s'établit à 78,9 M€ en baisse de 18,8 % par rapport à 2008.

Cette baisse masque des situations très contrastées en fonction des pays :

- L'Espagne qui représente près de 60 % de notre activité internationale, accuse une baisse de son chiffre d'affaires de 29 % sur un marché national espagnol en baisse de 50 % ;
- Nos filiales suisses et allemandes totalisent 17 M€ de chiffre d'affaires sur l'exercice, en baisse de 30 % par rapport à 2008 ;

En revanche, notre dynamique en Afrique du Nord est confortée. Nos implantations au Maroc et en Tunisie concentrent maintenant plus de 20 % de notre chiffre d'affaires à l'international avec une activité en hausse de 68 % sur l'exercice.

A l'instar de l'évolution constatée en France, le redressement de l'activité à l'international au second semestre est au rendez-vous avec une inflexion positive au 4^{ème} trimestre qui enregistre un repli limité à - 6 % sur la période.

Pour faire face aux conditions exceptionnelles du marché, le groupe a rapidement réagi en engageant les mesures d'adaptation nécessaires pour défendre sa profitabilité :

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Ces mesures ont concerné la réduction des frais de siège et de réseau, le regroupement et la fermeture de 32 agences sur les bassins d'emplois les plus affectés, le non renouvellement de CDD et le non remplacement des départs et la mise en œuvre de mesures de chômage partiel sur 138 agences pendant 4 mois de mars à juin.

En Espagne, après la première vague de mesures mises en place en 2008, de nouvelles décisions ont été prises pour adapter le réseau à la situation difficile du marché espagnol, tels que la fermeture ou le regroupement de 6 agences sur 30.

Comme annoncé, l'ensemble des mesures que nous avons prises nous a permis de réaliser plus de 10 M€ d'économies sur l'exercice 2009.

L'ensemble de ces mesures, conjugué à l'amélioration graduelle de l'activité, ont participé à un net redressement de nos résultats, particulièrement significatif au second semestre.

Ainsi, le résultat opérationnel du pôle s'établit à 11,4 M€ dont 8,2 M€ dégagés sur le second semestre.

- **En France**, le résultat opérationnel ressort à 12,7 M€, soit 1,5 % du chiffre d'affaires, malgré une baisse d'activité de près de 300 M€ ;
- **A l'international**, le résultat d'exploitation, principalement impacté par les résultats enregistrés en Espagne, est négatif à hauteur de (1,3) M€

Le pôle Multiservices

En millions d'euros	2009	2008
• Chiffre d'affaires	198,0	214,7
• Résultat opérationnel	2,3	5,8

Le pôle multiservices qui regroupe les activités aéroportuaires et les activités ingénierie et maintenance affiche une bonne résistance, avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 198 M€ contre 214,7 M€ l'exercice précédent.

LES ACTIVITES AEROPORTUAIRES

En millions d'euros	2009	2008
• Chiffre d'affaires	136,0	132,9
• Résultat opérationnel	2,3	4,2

Malgré le ralentissement du trafic aérien, nos activités aéroportuaires affichent un chiffre d'affaires en croissance de 2,3 % : il s'établit à 136 M€ contre 132,9 M€.

Cette bonne résistance confirme la dynamique commerciale de notre pôle, la consolidation de notre portefeuille de contrats, et l'élargissement de notre champ d'intervention tant en France qu'à l'international.

En France, l'année 2009 a en effet été marquée par la désignation du Groupe Europe Handling, à l'issue de l'appel d'offres lancé par la DGAC, comme prestataire d'assistance en escale sur les aéroports de Roissy CDG1 et CDG2 et Orly Ouest et Sud à compter du 1^{er} novembre 2009.

Cette décision, qui permet au groupe de conforter sa position sur CDG 2 et d'étendre son périmètre d'intervention sur CDG1, Orly Ouest et Orly Sud, a permis la signature de 18 nouveaux contrats avec les compagnies aériennes opérant sur ces terminaux, offrant un potentiel additionnel de chiffre d'affaires de 50 M€ pour les prochaines années.

Sur les deux derniers mois de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires généré par ces nouveaux contrats s'est élevé à près de 7 M€.

A l'international, le pôle a poursuivi son développement, tant en Irlande (avec le renouvellement et la signature de 8 nouveaux contrats) qu'en Afrique.

Déjà implanté au Congo, au Gabon et au Mali, notre groupe a étendu ses activités en Sierra Léone avec l'obtention pour 20 années, de la concession exclusive des prestations d'assistance au sol et des opérations du terminal fret de l'aéroport de Freetown.

Le résultat opérationnel des activités aéroportuaires s'établit à 2,3 M€ contre 4,3 M€ en 2008.

Outre les effets d'un environnement dégradé, cette baisse du résultat opérationnel est également liée à l'impact des investissements réalisés au cours du dernier trimestre pour répondre au déploiement de nos prestations sur les nouvelles plateformes.

LES AUTRES SERVICES

Les autres activités du pôle accusent une baisse de plus de 24 % du chiffre d'affaires réalisé. Il s'établit en 2009 à 62,0 M€ contre 81,8 M€ en 2008.

Cette baisse a été particulièrement ressentie par nos activités ingénierie et maintenance, fortement impactées par les difficultés des secteurs automobile et aéronautique.

Malgré la baisse significative de chiffre d'affaires, les activités restent à l'équilibre en 2009.

LES COMPTES SOCIAUX DE GROUPE CRIT

La société Groupe CRIT est la société holding du groupe qu'elle forme avec l'ensemble de ses filiales.

Ses résultats sociaux ne peuvent être dissociés des résultats consolidés.

La société Groupe CRIT n'exerce pas d'activité économique propre.

Son chiffre d'affaires est constitué des facturations aux sociétés filiales des diverses prestations de services fournies dans le cadre du développement de leurs activités et des facturations de dépenses communes.

Le chiffre d'affaires s'est élevé, au titre de l'exercice 2009, à 5,2 M€, contre 7 M€ en 2008.

Malgré cette baisse, le résultat d'exploitation est demeuré stable à 0,7 M€, compte tenu de la réduction des charges d'exploitation et notamment des frais de personnel et des honoraires.

Le résultat financier s'élève à 32,4 M€ contre 20,9 M€ en 2008.

Les produits financiers sont constitués des produits de participation reçus des sociétés filiales pour 33,3 M€, et d'intérêts sur comptes courants, autres revenus de placement et de reprises sur provisions pour 2 M€. Les charges financières, constituées d'intérêts financiers et de charges pour dépréciations de titres et comptes courants, s'établissent à 2,8 M€.

La forte progression du résultat financier porte le résultat net de l'exercice à 32,6 M€ contre 21,4 M€ en 2008.

Aucune modification significative du niveau d'activité de notre société n'est attendue pour l'exercice 2010.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, pris en application de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, dite loi LME, impose aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, de publier la décomposition du solde des dettes à l'égard de leurs fournisseurs par date d'échéance.

Le poste "fournisseurs et comptes rattachés" au passif du bilan de la société, pour 464 K€, inclut outre les dettes à l'égard des fournisseurs pour 243 K€, des factures non parvenues pour 222 K€. A la date du 31 décembre 2009, la répartition par date d'échéance des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevant à la somme de 243 K€ s'établit comme suit : (en K€)

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

	<09/2009	09/2009	10/2009	11/2009	12/2009	01/2010	02/2010	03/2010	au-delà	Total
Français	48				4	139	39			230
Groupe	1	1					11			13
Total	49	1			4	139	50			243

Informations environnementales et développement durable

Après avoir été en 2005 l'une des premières entreprises de travail temporaire à recevoir la certification QSE « Qualité, Sécurité, Environnement » pour sa filiale Crit, le groupe a renforcé son engagement en matière de développement durable et créé une fonction dédiée au sein de son organisation interne.

L'objectif tend à favoriser l'émergence d'une culture Développement durable au sein du groupe, conduite en priorité dans les sociétés du pôle aéroportuaire et étendue à l'ensemble des activités du groupe.

La politique de ressources humaines

La politique de ressources humaines occupe une place primordiale pour notre groupe, avec au cœur de son dispositif, l'accompagnement à l'intégration de ses nouveaux collaborateurs et le développement des compétences, tant pour ses salariés permanents que ses collaborateurs intérimaires.

La formation tient donc un rôle majeur dans cette politique. Le groupe dispose d'ailleurs de deux centres de formation interne répondant aux besoins exprimés tant en interne qu'au niveau des entreprises utilisatrices.

Dans la continuité des entretiens individuels de développement, des commissions de développement des ressources humaines ont été mises en place. Ces commissions permettent d'évaluer le potentiel d'évolution des collaborateurs, leur mobilité géographique, leurs besoins de formation. Outre le fait de répondre au mieux aux attentes des collaborateurs en termes d'évolution professionnelle et de développement personnel, elles ont pour objectif d'optimiser la gestion des ressources humaines et de limiter le risque d'écart entre les besoins en personnel et les compétences disponibles.

De plus, en entreprise responsable, le groupe poursuit depuis plusieurs années une politique active en faveur des travailleurs éloignés du monde du travail. Cette politique s'illustre notamment par des partenariats renouvelés avec l'Agefiph pour l'accompagnement vers l'emploi des personnes reconnues handicapées.

Aujourd'hui, dans le cadre du développement de sa démarche sociétale d'entreprise, le groupe s'est engagé à promouvoir la non discrimination et à favoriser la diversité. A ce titre, il a mis en place un Plan Diversité et Egalité des Chances qui se déploie sur plusieurs axes, notamment la formation, la sensibilisation des collaborateurs et la mise en conformité des procédures internes.

Les principaux risques

Compte tenu de son activité, le groupe n'est pas significativement exposé aux risques de change et aux risques sur l'environnement.

Le risque de taux peut avoir un impact sur le résultat financier du fait de la structure de la dette dont la majeure partie est à taux variable ; une évolution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence équivalente à 20 % de la charge financière annuelle.

En termes de risque de crédit, il convient de préciser qu'il est faible en raison de la forte dispersion du portefeuille clients, lequel fait en outre l'objet d'une assurance crédit pour la plus grande partie.

Le risque de liquidité du groupe est aussi faible dans la mesure où il dispose d'une trésorerie nette excédentaire et où sa principale source de financement, la titrisation, est d'une maturité supérieure à un an.

Prises de participation et de contrôle et cessions de participation

La société Groupe Crit n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation directe.

La société Groupe Crit a en revanche pris le contrôle indirect durant l'exercice écoulé :

- Des sociétés Orly Customer Assistance, Orly Ramp Assistance, Ramp Terminal One et Terminal One Assistance, spécialisées dans l'assistance aéroportuaire, créées en septembre 2009 et dont le capital social a été souscrit en totalité par la société Groupe Europe Handling ;
- De la société Awac Technics Morocco, société de droit marocain spécialisée dans la maintenance aéronautique, créée en novembre 2009 et dont le capital social a été souscrit en totalité par la société Awac Technics ;
- De la société Sky Handling Partner Sierra Léone, spécialisée dans l'assistance aéroportuaire, créée en décembre 2009 et dont le capital social a été souscrit à hauteur de 80% par la société Groupe Europe Handling ;
- De la société Adaptalia Especialidades de Externalizacion, société de droit espagnol, créée en janvier 2009 et dont le capital social a été souscrit en totalité par la société Crit Cartera.

Au cours de l'exercice écoulé, la société Crit Italia, société de droit italien sans activité opérationnelle et dont la société Groupe Crit détenait 99 % du capital social a fait l'objet d'une dissolution avec effet au 12 janvier 2009.

La société Mayday Travail Temporaire, filiale de la société Crit, et sous-filiale de la société Groupe Crit a fait l'objet, avec effet au 31 décembre 2009, d'une dissolution avec transmission universelle de patrimoine au profit de son associé unique.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important, susceptible d'influer de façon significative sur la situation de la société, n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

LES PERSPECTIVES DU GROUPE POUR 2010

L'année 2010 s'annonce sous des perspectives favorables pour notre groupe.

Le début d'année est encourageant pour le secteur du travail temporaire et du recrutement, avec un retour à la croissance attendu au 1^{er} trimestre :

En France, les effectifs détachés sur le premier trimestre progressent de 6 % et le mois de mars enregistre une hausse de plus de 12 % ;

En Espagne, l'activité semble marquer une amélioration progressive.

Avec une offre de services étendue qui le positionne aujourd'hui comme un acteur global du marché de l'emploi, notre groupe dispose de toutes les ressources pour profiter de la croissance attendue de l'activité. Les mesures prises en 2009 pour améliorer la rentabilité du groupe, non destructrices d'emplois et de ressources, nous ont permis de préserver toute notre capacité de rebond en vue de la reprise.

Dans l'aéroportuaire, malgré un marché toujours contrasté, la croissance sera soutenue par le développement du portefeuille de contrats lié à l'extension du périmètre d'intervention de notre groupe sur Roissy et Orly et à l'international.

Au-delà de la croissance attendue de l'activité, les économies réalisées en 2009 contribueront à l'amélioration de la rentabilité.

LES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 32 601 500,94 euros :

- aux actionnaires, à titre de dividende 2 250 000,00 euros
- au poste « autres réserves » 30 351 500,94 euros

Ainsi, le dividende revenant à chaque action serait de 0,20 €. L'intégralité du montant ainsi distribué serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende serait payable le 15 septembre 2010 et le détachement du coupon interviendrait le 10 septembre 2010.

Au cas où, lors de la date de détachement du coupon, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
• 2006	2 812 500 € soit 0,25 € par action	-	-
• 2007	3 375 000 € soit 0,30 € par action	-	-
• 2008	2 250 000 € soit 0,20 € par action	-	-

LE CAPITAL DE LA SOCIETE

1 - L'actionariat de la société et les actions d'autocontrôle

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, il est indiqué :

- que Monsieur Claude GUEDJ détient directement plus des deux tiers du capital social et des droits de vote aux Assemblées Générales.

Aucun autre actionnaire, à la connaissance de la société, ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Cette liste n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

- qu'à la date du 31 décembre 2009 il n'existe aucune action d'autocontrôle.

2 - Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il est en outre indiqué, en application des dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de commerce :

- Qu'il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions, hormis la privation des droits de vote pouvant être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 2 % des droits de vote, en cas de non déclaration du franchissement du seuil statutaire d'une fraction du capital représentant 1 % des droits de vote, pendant un délai de 2 ans suivant la régularisation de la notification (article 11 des statuts),
- Qu'à la connaissance de la société, il n'existe pas de pactes et autres engagements signés entre actionnaires (notamment entre les dirigeants) pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote,

- Qu'il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ; qu'il n'existe aucune disposition pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la société.

Toutefois, conformément à l'article 34 de nos statuts, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire, disposent d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions dont chacune donne droit à une voix,

- Qu'il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,
- Que les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 15 des statuts de la société,
- Qu'en matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites au présent rapport concernant le programme de rachat d'actions propres et en annexe du présent rapport concernant les délégations en matière d'augmentation du capital social,
- Que la modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires,
- Qu'il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration,
- Qu'à l'exception du contrat d'affacturage conclu entre la société et le CA Factoring, il n'existe pas d'accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société.

3 – Les actions auto-détenues

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres autorisé par les Assemblées Générales des 23 juin 2008 et 23 juin 2009, la société a procédé, entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, dans les conditions suivantes :

Nombre d'actions achetées : 136 879

Cours moyen des achats : 13,52 €

Nombre d'actions vendues : 94 973

Cours moyen des ventes : 12,17 €

Montant total des frais de négociation : 0

Au 31 décembre 2009, la société détenait 126 625 actions dont la valeur évaluée au cours d'achat s'établit à 1 672 658 € et la valeur nominale à 45 585 €.

67 % des acquisitions ont été effectuées pour répondre à l'objectif d'animation du titre ;

33 % des acquisitions ont été effectuées en vue d'une remise à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe. Aucune action n'a été utilisée dans le cadre de cet objectif.

Les actions détenues n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2009 expirant le 22 décembre 2010, une nouvelle autorisation est soumise à la présente Assemblée Générale.

4 – L'autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société

Nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2009 dans sa cinquième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Groupe CRIT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa septième résolution à caractère extraordinaire.

Toutefois, ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 50 € par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 56 250 000 €.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'Administration disposerait des pouvoirs utiles pour faire le nécessaire en pareille matière.

5 – La participation des salariés au capital

A la clôture de l'exercice, il n'existe aucune participation des salariés (telle que définie à l'article L225-102 du Code de commerce) au capital de la société.

6 – Les délégations en matière d'augmentations de capital

• 6.1 - Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes

La délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, expire le 22 août 2010.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir la renouveler et donc conférer au Conseil d'administration pour une nouvelle période de 26 mois la compétence nécessaire aux fins d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités.

Le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de cette délégation ne pourrait pas excéder le montant nominal de 1 000 000 euros. Ce montant n'inclurait pas la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions. Ce plafond serait indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres délégations de l'Assemblée.

• 6.2 - Les délégations de compétence en vue d'augmenter le capital social par apports de numéraire

Les délégations de compétence en vue d'augmenter le capital social par apports de numéraire avec maintien et suppression du droit préférentiel de souscription prennent fin le 22 août 2010. En conséquence, il vous est proposé de les renouveler.

Ces délégations ont pour objet de conférer au Conseil d'administration toute latitude pour procéder aux époques de son choix à l'émission d'actions ordinaires et/ou de toute valeur mobilière donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires, pendant une période de 26 mois.

Conformément à la loi, les valeurs mobilières à émettre pourraient donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social de notre société ou de toute société dont notre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

6.2.1 - Délégation de compétence pour augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Nous vous proposons de fixer le montant nominal maximum d'augmentation de capital susceptible de résulter de l'utilisation de cette délégation à 1 000 000 euros. Il est précisé que ce montant ne serait pas commun avec celui des délégations avec suppression du droit préférentiel de souscription et n'inclurait pas la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société susceptibles d'être émises ne pourrait être supérieur à 3 000 000 euros.

Au titre de cette délégation, les émissions seraient réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'administration pourrait utiliser les facultés suivantes :

- limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies dans la limite légale,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

6.2.2 - Délégation de compétence pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public

Au titre de cette délégation, les émissions seraient réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre au public.

Le Conseil d'administration aurait la faculté de conférer aux actionnaires la possibilité de souscrire en priorité.

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises, ne pourrait être supérieur à 1 000 000 euros. Ce montant s'imputerait sur le plafond du montant nominal des actions susceptibles d'être émises sur la base de la délégation d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé.

Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société pouvant être émises ne pourrait être supérieur à 3 000 000 euros. Ce montant s'imputerait sur le plafond du montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances susceptibles d'être émises sur la base de la délégation d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé.

La somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, serait déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires et serait donc au moins égale au minimum requis par les dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce au moment où le Conseil d'administration mettra en oeuvre la délégation.

En cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, le Conseil d'administration disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

6.2.3 - Délégation de compétence pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé

Au titre de cette délégation, les émissions seraient réalisées sans droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises, ne pourrait être supérieur à 1 000 000 euros, étant précisé qu'il serait en outre limité à 20 % du capital par an. Ce montant s'imputerait sur le plafond du montant nominal des actions susceptibles d'être émises sur la base de la délégation d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public.

Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société susceptibles d'être émises ne pourrait être supérieur à 3 000 000 euros. Ce montant s'imputerait sur le plafond du montant nominal des valeurs mobilières représentatives de titres de créances susceptibles d'être émises sur la base de la délégation d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public.

La somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, serait déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires et serait donc au moins égale au minimum requis par les dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce au moment où le Conseil d'administration mettra en oeuvre la délégation.

• 6.3 - Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires

Nous vous proposons, dans le cadre des délégations précitées, de conférer au Conseil d'administration la faculté d'augmenter, dans les conditions et limites fixées par les dispositions légales et réglementaires, le nombre de titres prévu dans l'émission initiale.

• 6.4 - Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres et de valeurs mobilières

Pour faciliter les opérations de croissance externe, nous vous demandons de bien vouloir conférer au Conseil d'administration une délégation pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des éventuels apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 26 mois.

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation ne pourrait être supérieur à 10 % du capital social. Ce plafond serait indépendant de celui de l'ensemble des plafonds prévus pour les autres délégations en matière d'augmentation de capital.

• **6.5 - Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital au profit d'adhérents d'un PEE**

Nous soumettons à votre vote la présente résolution afin d'être en conformité avec les dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, aux termes duquel l'Assemblée Générale Extraordinaire doit également statuer sur une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues par les articles L 3332-18 et suivants du Code du travail, lorsqu'elle délègue sa compétence pour réaliser une augmentation de capital en numéraire.

Dans le cadre de cette délégation, nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions des articles L 3332-18 et suivants du Code du travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale supprimerait le droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le montant nominal des augmentations de capital qui pourraient être réalisées par utilisation de la délégation serait de 100 000 euros.

Cette délégation aurait une durée de 26 mois.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-19 du Code du travail, le prix des actions à émettre ne pourrait être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le Conseil d'administration disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice est fournie en annexe au présent rapport.

1 - Le mode d'exercice de la Direction générale

Nous vous précisons que la Direction générale a été confiée au Président du Conseil d'administration, assisté de deux directeurs généraux délégués.

2 - Les renouvellements de mandats

Le mandat de membre du Conseil d'administration de Madame Nathalie JAOUI expire à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous suggérons de procéder au renouvellement de Madame Nathalie JAOUI pour une nouvelle durée de six années qui expirera en 2016, au terme de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

3 - Les opérations sur titres des mandataires sociaux réalisées au cours du dernier exercice

L'état récapitulatif des opérations sur les titres de la société mentionnées à l'article L 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice est le suivant :

Nom et prénom	GUEDJ Claude
• Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Président-Directeur-Général
• Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	
• Description de l'instrument financier	Actions
• Cession d'instruments financiers	10 100
• Montant total des cessions	176 800 €
• Acquisition d'instruments financiers	10 659
• Montant total des acquisitions	124 086 €

LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008, aucune rémunération ou avantage de toute nature n'a été versé à un mandataire social par une société contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce. Il n'existe par ailleurs pas de société contrôlante.

Les rémunérations brutes totales et les avantages de toute nature versés par la société à chacun des mandataires sociaux durant les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 s'établissent comme suit :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Claude Guedj, Président Directeur Général		
• Rémunérations dues au titre de l'exercice	91 476 €	91 476 €
• Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
• Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Nathalie Jaoui, Directeur Général Délégué		
• Rémunérations dues au titre de l'exercice	277 498 €	277 468 €
• Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
• Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Karine Guedj, Directeur Général Délégué		
• Rémunérations dues au titre de l'exercice	123 060 €	123 060 €
• Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
• Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Claude Guedj, Président Directeur Général				
• Rémunération fixe	91 476 €	91 476 €	91 476 €	91 476 €
• Avantages en nature	-	-	-	-
• Rémunération variable	-	-	-	-
• Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
• Jetons de présence	-	-	-	-
TOTAL	91 476 €	91 476 €	91 476 €	91 476 €

Nathalie Jaoui, Directeur Général Délégué				
• Rémunération fixe	274 408 €	274 408 €	274 408 €	274 408 €
• Avantages en nature [□]	3 090 €	3 090 €	3 060 €	3 060 €
• Rémunération variable	-	-	-	-
• Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
• Jetons de présence	-	-	-	-
TOTAL	277 498 €	277 498 €	277 468 €	277 468 €

Karine Guedj, Directeur Général Délégué				
• Rémunération fixe	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €
• Avantages en nature [□]	3 060 €	3 060 €	3 060 €	3 060 €
• Rémunération variable	-	-	-	-
• Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
• Jetons de présence	-	-	-	-
TOTAL	123 060 €	123 060 €	123 060 €	123 060 €

[□] L'avantage en nature est lié à la mise à disposition du dirigeant d'un véhicule de fonction.

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Yvonne Guedj	NEANT	NEANT
• Jetons de présence		
• Autres rémunérations		

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Claude Guedj	NEANT					
Nathalie Jaoui						
Karine Guedj						

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Claude Guedj	NEANT		
Nathalie Jaoui			
Karine Guedj			

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social						
Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Claude Guedj	NEANT					
Nathalie Jaoui						
Karine Guedj						
Yvonne Guedj						

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Claude Guedj	NEANT		
Nathalie Jaoui			
Karine Guedj			
Yvonne Guedj			

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS	
INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT	
	N° Plan
• Date d'Assemblée Générale	NEANT
• Date du Conseil d'administration	
• Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
• Point de départ d'exercice des options	
• Date d'expiration	
• Prix de souscription ou d'achat	
• Modalités d'exercice	
• Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	
• Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n°1	Plan n°2
<ul style="list-style-type: none"> Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé. (Information globale) Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. (Information globale) 	NEANT			

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Claude Guedj		X		X		X		X
Nathalie Jaoui		X		X		X		X
Karine Guedj		X		X		X		X

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention nouvelle relevant du champ d'application de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous vous invitons à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous sont proposées.

ANNEXES

Annexe 1 - Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social	4 050 000	4 050 000	4 050 000	4 050 000	4 050 000
• Nombre d'actions					
- ordinaires	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000
- à dividende prioritaire					
• Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
• Chiffre d'affaires hors taxes	5 223 604	7 015 764	6 120 143	5 929 916	5 612 906
• Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	34 023 455	22 361 541	26 749 671	16 496 659	17 405 819
• Impôts sur les bénéfices	362 831	(957 934)	(64 600)	(596 997)	(600 278)
• Participation des salariés					
• Dot. amortissements et provisions	1 059 123	1 874 887	1 031 819	218 448	729 377
• Résultat net	32 601 501	21 444 587	25 782 452	16 875 208	17 276 720
• Résultat distribué	2 250 000	2 250 000	3 375 000	2 812 500	2 250 000
RESULTAT PAR ACTION					
• Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	2,99	2,07	2,38	1,52	1,60
• Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,90	1,91	2,29	1,50	1,54
• Dividende attribué	0,20	0,20	0,30	0,25	0,20
PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés	7	7	7	7	7
• Masse salariale	970 401	1 248 777	1 224 713	1 044 514	974 031
• Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	366 053	453 800	461 025	382 168	352 680

Annexe 2 - Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2008 a conféré au Conseil d'administration certaines délégations l'autorisant à augmenter le capital social.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de ces autorisations.

Autorisations	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées en 2008	Autorisations résiduelles
• Augmentation de capital avec maintien du DPS ou par incorporation de réserves, primes ou bénéfices	23/06/2008	22/08/2010	1 000 000 €*	Néant	Néant	1 000 000 €
• Augmentation de capital avec suppression du DPS	23/06/2008	22/08/2010	1 000 000 €*	Néant	Néant	1 000 000 €
• Augmentation de capital en faveur des adhérents d'un PEE	23/06/2008	22/08/2010	100 000 €	Néant	Néant	100 000 €
• Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature	23/06/2008	22/08/2010	10 % du capital	Néant	Néant	10 % du capital

* Plafond commun

Annexe 3 - Liste des mandats exercés au 31 décembre 2009

Claude GUEDJ

Président Directeur Général
 GROUPE CRIT
 CRIT INTERIM S.A. (Suisse)

Président du Conseil d'Administration
 AIRLINES GROUND SERVICES

Directeur Général
 CONGO HANDLING SA (Congo)

Président
 GROUPE EUROPE HANDLING
 SKY HANDLING PARTNER Limited (Irlande)
 SKY HANDLING PARTNER (SHANNON) Irlande
 SKY HANDLING PARTNER (CORK) Irlande
 CRIT IRELAND HR (Irlande)

Administrateur
 SEINE 51
 AWAC TECHNICS
 LEBREC
 HANDLING PARTNER GABON (Gabon)

Représentant
 GEH, Présidente de EHC
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EHM
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EH
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EHR
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de AMA
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de AH
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de IFMA
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de PCA
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de OCA
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de ORA
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de TOA
 GROUPE CRIT au Conseil de Direction de RTO
 GROUPE CRIT au Conseil d'Administration de SHP Sierra Leone

Gérant
 ECM
 Rh-ExternETT
 CRIT INTERIM ESPANA (Espagne)
 CRIT SEARCH (Espagne)
 ADAPTALIA OUTSOURCING (Espagne)
 CRIT CARTERA (Espagne)
 ADAPTALIA ESPECIALIDADES EXTERNALIZACION (Espagne)
 CRIT-RH (Tunisie)
 CRIT TUNISIE (Tunisie)

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Nathalie JAOUI

Directeur général délégué et membre du Conseil d'administration
GROUPE CRIT

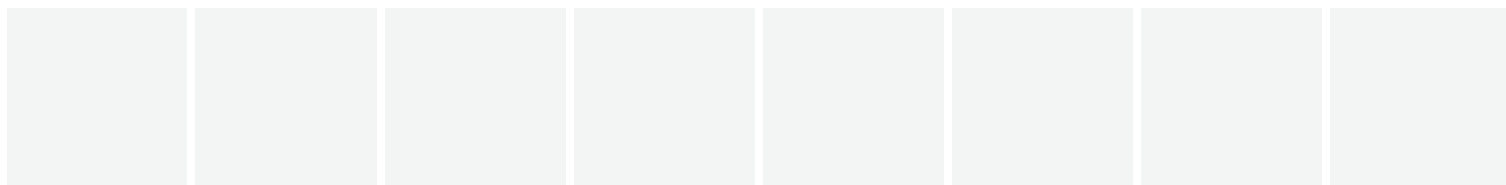
Présidente
CRIT INTERIM
EURISTT
LES VOLANTS
CRIT

Administrateur
SEINE 51
CRIT IRELAND HR (Irlande)

Membre du Conseil de Direction
EUROPE HANDLING MAINTENANCE
EUROPE HANDLING
EUROPE HANDLING ROISSY
ASSISTANCE MATERIEL AVION
AERO HANDLING
IFMA
PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE
ORLY CUSTOMER ASSISTANCE
ORLY RAMP ASSISTANCE
TERMINAL ONE ASSISTANCE
RAMP TERMINAL ONE

Gérante
LES COMPAGNONS
AB INTERIM
AZUR IMMOBILIER
CRIT CARTERA (Espagne)

Représentant
GROUPE CRIT au Conseil d'administration de LEBREC
GROUPE CRIT au Conseil d'administration de CONGO HANDLING
GEH au Conseil d'administration d'AGS
GEH au Conseil d'administration d'AWAC TECHNICS



Karine GUEDJ

Directeur général délégué et membre du Conseil d'administration
GROUPE CRIT

Président Directeur Général
SEINE 51

Président du Conseil d'Administration
LEBREC

Présidente
CRIT CENTER

Membre du Conseil de Direction
EUROPE HANDLING MAINTENANCE
EUROPE HANDLING
EUROPE HANDLING ROISSY
ASSISTANCE MATERIEL AVION
AERO HANDLING
IFMA
PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE
ORLY CUSTOMER ASSISTANCE
ORLY RAMP ASSISTANCE
TERMINAL ONE ASSISTANCE
RAMP TERMINAL ONE

Représentant
GROUPE CRIT au Conseil d'administration d'AGS

Gérante
RUSH
ARIANE MEDICAL
COMPUTER ASSISTANCE
RHF
HILLARY
OTESSA

Yvonne GUEDJ

Membre du Conseil d'administration
GROUPE CRIT

Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	PRICEWATERHOUSECOOPERS				ACE			
	Montant H. T.		%		Montant H. T.		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Emetteur	62	62	16 %	15 %	42	42	28 %	32 %
• Filiales intégrées globalement	335	349	84 %	85 %	110	88	72 %	68 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes								
• Emetteur								
• Filiales intégrées globalement								
Sous total	397	411	100 %	100 %	152	130	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social								
• Autres								
Sous total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL	397	411	100 %	100 %	152	130	100 %	100 %

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

(établie conformément à l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et à l'article 222-7 du Règlement général de l'AMF)

OBJET	DATE DE PUBLICATION	LIEU DE CONSULTATION
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 29 décembre 2008 et 02 janvier 2009	06 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Assistance aéroportuaire : plus de 13 M€ de contrats	07 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Crit intérim et la Fagerh signent un accord cadre en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés	12 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 05 janvier et le 09 janvier 2009	12 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 12 janvier et le 16 janvier 2009	19 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2008	19 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 19 janvier et le 23 janvier 2009	27 janvier 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 26 janvier et le 30 janvier 2009	02 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 02 février et le 06 février 2009	09 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Chiffre d'affaires 2008 : bonne résistance dans un marché difficile	11 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (12 février 2009)
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 09 février et le 13 février 2009	16 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Le Groupe Crit remporte un contrat de maintenance de 12,5 millions d'euros avec ADP	16 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Groupe Crit reçoit le prix « Excellence through people »	18 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 16 février et le 20 février 2009	20 février 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 23 février et le 27 février 2009	03 mars 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Programme de rachat de titres Opérations réalisées entre le 23 mars et le 27 mars 2009	31 mars 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Résultats 2008 : bonne résistance sur des marchés difficiles	16 avril 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (17 avril 2009) Investir (25 avril 2009)
Chiffre d'affaires du premier trimestre 2009	28 avril 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

(établie conformément à l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et à l'article 222-7 du Règlement général de l'AMF)

OBJET	DATE DE PUBLICATION	LIEU DE CONSULTATION
Modalité de mise à disposition du Rapport financier annuel 2009	30 avril 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée générale du 23 juin 2009	15 mai 2009	Balo du 15 mai 2009
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 mai 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale du 23 juin 2009	02 juin 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Dépôt du Document de Référence 2008	02 juin 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com AMF
Groupe Crit annonce la publication de son Document de référence 2008	03 juin 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Avis de convocation à l'Assemblée générale du 23 juin 2009	04 juin 2009	Journal spécial des sociétés du 04 juin 2009
Descriptif du programme de rachat d'actions	19 juin 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Assistance aéroportuaire : près de 20 M€ de contrats	06 juillet 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2009	08 juillet 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Avis d'approbation des comptes annuels 2008 et rapports des Commissaires aux comptes	17 juillet 2009	Balo du 17 juillet 2009
Dépôt des comptes au greffe du Tribunal de commerce de Bobigny	17 juillet 2009	Greffe du Tribunal de commerce de Bobigny
Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2009	28 juillet 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Crit retenu sur cinq bassins d'emploi pour accompagner les demandeurs d'emploi	03 août 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Extension du périmètre d'intervention des activités aéroportuaires sur Roissy et Orly	25 août 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	28 août 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Résultats du premier semestre 2009	14 septembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (5 septembre 2009) Investir (19 septembre 2009)
Modalités de mise à disposition du rapport financier semestriel 2009	15 septembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	30 septembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Groupe Crit reçoit le « National Irish Safety Award 2009 »	30 septembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Concession exclusive en Sierra Leone : une nouvelle étape dans le développement aéroportuaire en Afrique	21 octobre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Un troisième trimestre encourageant	28 octobre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (29 octobre 2009) Investir (31 octobre 2009)

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

(établie conformément à l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et à l'article 222-7 du Règlement général de l'AMF)

OBJET	DATE DE PUBLICATION	LIEU DE CONSULTATION
Le Groupe Crit signe plus de 33 M€ par an de nouveaux contrats aéroportuaires	25 novembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (26 novembre 2009) Investir (28 novembre 2009)
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	30 novembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Le Groupe Crit obtient l'agrément « Recherche et développement »	15 décembre 2009	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Assistance aéroportuaire : reconduction d'un contrat de 25 M€ sur Roissy Charles de Gaulle	11 janvier 2010	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Quatrième trimestre : une amélioration de l'activité qui se confirme	10 février 2010	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (11 février 2010)
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2009	12 février 2010	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Assistance aéroportuaire : reconduction d'un contrat avec la compagnie Luxair Luxembourg Airlines	01 mars 2010	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
2009 : un exercice profitable, un net redressement des résultats au second semestre	14 avril 2010	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (15 avril 2010) Investir (17 avril 2010)



LE TALENT SERA TOUJOURS LA PLUS PRÉCIEUSE DES VALEURS.

152 bis, avenue Gabriel Péri
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 49 18 55 55
Fax : 01 40 12 02 84
www.groupe-crit.com